

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE
DE L'ETUDE

CHAPITRE 1 : CONTEXTE, OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUES DE L'ETUDE

CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

DEUXIEME PARTIE : LE DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF DANS LA
COMMUNE URBAINE D'ANTSIRABE

CHAPITRE 3 : DELIMITATION DE LA ZONE D'ETUDE ET CHOIX
METHODOLOGIQUE

CHAPITRE 4 : LE CADRE DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT LOCAL
DE LA POPULATION

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT LOCAL
PARTICIPATIF A MADAGASCAR

CHAPITRE 5 : ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS DE LA COMMUNE
URBAINE D'ANTSIRABE

CHAPITRE 6 : PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT LOCAL
PARTICIPATIF A MADAGASCAR

CONCLUSION GENERALE

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1.1 : Les intérêts exprimés selon le sexe et l'âge des enquêtés | 30 |
| Tableau 1.2 : Les intérêts exprimés selon le niveau d'instruction des enquêtés | 31 |
| Tableau 1.3 : Les intérêts selon la profession des enquêtés | 32 |
| Tableau 1.4 : Origine familiale des enquêtés | 33 |
| Tableau 2.1 : Répartition des enquêtés suivant la participation à la prise de décision..... | 34 |
| Tableau 2.2 : Répartition des enquêtés suivant les raisons de la participation à la prise de décision..... | 35 |
| Tableau 2.3 : Répartition des enquêtés suivant les raisons de non-participation aux prises de décision | 36 |
| Tableau 2.4 : Répartition des enquêtés suivant les catégories sociales qui participent aux prises de décision | 37 |
| Tableau 2.5 : Répartition des enquêtés suivant l'influence des prises de décisions pour le développement..... | 38 |
| Tableau 2.6 : Participation à la réalisation des infrastructures | 39 |
| Tableau 2.7 : Participation à des travaux de suivi-évaluation | 40 |
| Tableau 3.1 : Cadre de participation de la population dans la confection, réalisation et suivi-évaluation des politiques de développement | 41 |

LES LISTES DE SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|-----------|--|
| A.D.L | : Agent de Développement Local |
| B.M | : Banque Mondiale |
| C.T.D | : Collectivité Territoriale Décentralisée |
| C.R | : Commune Rurale |
| C.U.Ab | : Commune Urbaine d'Antsirabe |
| D.L | : Développement Local |
| D.R.P.A.S | : Direction Régionale de la Population et des Activités Sociales |
| F.K.T | : Fokontany |
| G.I.E | : Groupement d'Intérêt Economique |
| KOBAMA | : Koba Malagasy |
| M.A.R.P.P | : Méthode Active de Recherche et de Planification Participative |
| M.I.D | : Marché Interbancaire de Devise |
| O.D.D | : Objectif de Développement Durable |
| O.N.G | : Organisation Non Gouvernementale |
| O.N.U | : Organisation des Nations Unies |
| P.A.R | : Participatory Action Research |
| P.A.S | : Programme d'Ajustement Structurel |
| P.I.B | : Produit Intérieur Brut |
| P.N.D | : Politique Nationale de Développement |
| P.N.U.D | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| P.R.A | : Participatory Rural Appraisal |
| P.T.F | : Partenaire Technique et Financier |
| STAR | : Société Tananarivien d'Aliments Réfrigérés |
| S.T.D | : Service Technique Déconcentré |
| UNICEF | : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |

INTRODUCTION GENERALE

Globalement, le développement socio-économique a toujours été une préoccupation majeure. Le monde est confronté aujourd'hui à de nombreux défis face aux problèmes de développement. L'explosion démographique et le dépeuplement croissant des zones rurales à l'échelle globale d'une part, l'insuffisance des ressources et le manque d'infrastructures de base en milieu urbain d'autre part, ont inspiré les leaders à adopter des mesures pouvant permettre, de relever ces défis auxquels l'humanité fait face de nos jours.

La participation des populations aux initiatives de développement est primordiale, car même si les politiques publiques nationales et les interventions extérieures apportent des solutions à certains problèmes, elles n'ont pour autant pas la capacité de comprendre en profondeur et de toujours répondre les desideratas des bénéficiaires de leurs apports. D'où la nécessité d'associer ces dernières aux prises de décision, la conception des projets et leur suivi-évaluations pour une meilleure amélioration des conditions de vie et de travail des communautés rurales dans une perspective de développement durable relaté par les Objectifs de Développement Durable (O.D.D) et la Politique Nationale de Développement (P.N.D).

A Madagascar, en 2008, malgré l'amélioration des indicateurs de développement et les efforts de relance économique par l'Etat central, ceux-ci se heurtaient à une crise socio-politique menant à la destitution de l'Etat. De 2008 à 2013, le PIB est passé de 8% à - 12% selon les estimations de la Banque Mondiale¹. Actuellement, malgré l'élection d'un nouveau président, la situation économique ne semble pas s'être débloquée. Les leaders d'opinion prônent le manque de correspondance des objectifs de développement aux besoins recensés à la base, la perturbation des intérêts et l'inertie de changement. D'où, la mise en œuvre des politiques publiques mal concertées crée souvent des tensions pouvant déboucher en des formes de mécontentements sociaux.

Tout l'intérêt réside là : **pourquoi l'aspect participatif est-il incontournable dans le processus de mise en œuvre du développement tant au niveau stratégique qu'opérationnel ?**

Cette acception amène à se pencher davantage à des études de terrain pouvant ériger à des résultats concrets. Avec le mécanisme du développement participatif, nous estimons que le

¹ Rapport socio-économique, Banque Mondiale, Janvier 2014

défi des problèmes d'un contexte international marqué par l'inégalité et une situation nationale de disparité sur la qualité de la vie, peut être relevé.

D'où le choix se repose sur la mise en exergue du processus de développement local dans la Commune Urbaine d'Antsirabe qui fait état de contexte mondial (du fait de sa vocation industrielle et touristique) et regroupe plusieurs ethnies de la population malgache.

L'on est amené à voir alors le thème de: « **L'enjeu de la mise en place d'un cadre participatif dans le processus du développement local : cas de la Commune Urbaine d'Antsirabe** » en vue de comprendre et évaluer le mécanisme de participation des populations au développement de leur localité et de faire des suggestions pour une meilleure prise en compte des populations au processus de développement.

Pour ce faire, il est important de relater en première partie les aspects théoriques de notre étude ; ensuite en deuxième partie l'analyse et l'évaluation de la participation de la population au développement local de la Commune Urbaine d'Antsirabe d'en vue de donner les perspectives et recommandations à la troisième partie.

La méthodologie adoptée comporte les étapes suivantes :

- L'analyse documentaire ;
- L'identification des groupes stratégiques et l'échantillonnage ;
- L'entretien semi-direct.

PREMIERE PARTIE:

**CADRE CONCEPTUEL, THEORIQUE ET
METHODOLOGUE DE L'ETUDE**

« Les réformes ont ses raisons, et les raisons ne peuvent pas être tronçonnées » SYLVIE TROSA²

Pour avoir un aperçu global du thème à traité, il est primordial d'étaler le cadre conceptuel, théorique et méthodologique afin d'affiner l'étude.

L'existence d'un cadre conceptuel, théorique et méthodologique appropriée permet de contribuer à assurer une réponse enthousiaste au problème préétablie.

PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

La première partie comprend deux chapitres : le premier chapitre traite sur le contexte, les objectifs et la problématique de l'étude, la deuxième porte sur le cadre conceptuel et théorique.

CHAPITRE 1: CONTEXTE, OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUES DE L'ETUDE

Section 1. Contexte et problématiques nationaux de l'étude

La politique de développement adoptée par le Gouvernement malgache n'a cessé de s'évoluer depuis l'indépendance. A la sortie de la colonisation française en 1960, elle s'est placée dans une logique particulière de développement pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Le jeune Etat, manquait de moyens pour construire des infrastructures de base, de stratégies politiques et d'institutions adéquates qui peuvent répondre efficacement aux besoins de la population qualitativement et quantitativement. Celles héritées de la colonisation ne pouvaient s'adapter durablement aux conditions changeantes du nouvel Etat indépendant. D'où, Madagascar opta alors, en deuxième république, pour un régime socialiste révolutionnaire, où l'essentiel des forces économiques étaient basées sur la production collective des biens et services. La politique de développement en général, et celui local en particulier, était dictée par l'administration centrale au sommet pour être exécutée à la base.

Passant d'un centralisme politique de la première, deuxième république et première partie de la troisième république, la vision politique du développement de Madagascar s'est nettement améliorée en 1993 par l'adoption d'une loi n°93-005 du 26 janvier 1993 édictant la distinction entre affaires locales et nationales dans une politique de décentralisation. Cela a

² TROSA Sylvie, « Moderniser l'Administration Publique », Hachette, 2002, 345p

accélééré la démocratisation du développement en mettant en exergue les collectivités territoriales dans l'initiative de leur propre développement dans un cadre d'autonomie. Actuellement le Gouvernement de la quatrième république prône parmi ses axes stratégiques d'intervention, la décentralisation effective dans une Politique Nationale de Développement.

Toutefois, il ressort du bilan de l'action de l'approche participative dans des projets de développement, que les conditions requises et nécessaires pour assurer la réussite et la pérennité des projets participatifs n'étaient pas encore réunies.

Section 2. Objectifs et hypothèse de l'étude

2.1. Objectif général

Après plus deux décennies d'expérience, la politique de décentralisation pour un développement participatif semble être confrontée à un certain nombre de problèmes au rang desquels, nous avons la faible participation des populations au processus de développement local. Elle est remarquable notamment dans la prise de décisions et la gestion des affaires locales. La contribution des communautés au processus du développement est limitée en raison d'une diversité d'obstacles sociaux, économiques, culturels, juridiques....

Dans cette étude l'on s'est fixé comme objectif général : **promouvoir la compréhension socio-organisationnelle du processus de participation de la population dans l'avènement du développement local par la mise en exergue du cas témoin de la commune urbaine d'Antsirabe.**

2.2. Objectifs spécifiques

Si on parle dans les discours politiques de la faible participation des populations au développement local, il faut reconnaître qu'aucune étude systématique n'a été menée pour diagnostiquer cette situation. Les données qualitatives et quantitatives manquent sur les perceptions, les représentations et le niveau de participation des différentes catégories sociales (hommes, femmes et jeunes) dans l'élaboration des plans de développement, leur mise en œuvre et le suivi-évaluation.

C'est pour combler ce vide et comprendre le processus du développement que nous entendons mener cette étude. C'est ce qui amène à se fixer les différents objectifs spécifiques suivants :

- ✓ **Comprendre et promouvoir l'engagement et les intérêts présentés par la population à la participation aux affaires publiques ;**
- ✓ **Elucider la question de niveau de participation de la population à des différents projets de développement ;**
- ✓ **Comprendre le cadre mise en place par les autorités publiques pour permettre l'association des citoyens.**

2.3. Hypothèse

Depuis l'investiture du nouveau président Malgache Hery RAJAONARIMAMPINANINA, sortant de l'élection présidentielle en 2014, l'adoption de la Politique Nationale de Développement est l'un des traits marquant l'avènement de la quatrième république. Ce document relate la vision, les stratégies de mise en œuvre, les différents objectifs et résultats attendus dans une espace temporelle de cinq ans au niveau de la relance du développement à Madagascar.

Dans cette étude et pour partir d'une bonne base de réflexion, il est considéré que : **l'adoption de la PND par l'Etat permettrait la mise en place d'une approche stratégique centrée sur la décentralisation du développement et la participation de la population de différents statuts sociaux aux affaires publiques.**

CHAPITRE 2: CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Pour appréhender le processus de participation de la population dans l'avènement du développement local, nous avons jugé nécessaire de présenter le cadre conceptuel ainsi que le cadre théorique.

Section 1 : Cadre conceptuel

1.1 Notion de participation

La participation signifie l'action de prendre part à quelque chose ; son résultat : participation à un débat ; fait d'être intéressé (à un profit) ; participation des travailleurs à la gestion, aux bénéfices de l'entreprise³ (Dictionnaire de couleurs ; Hachette, 1991).

En sciences politiques, la participation est un terme plus général qui recouvre les différents moyens selon lesquels les citoyens peuvent contribuer aux décisions politiques. La participation en urbanisme qui trouve aujourd'hui son prolongement dans la notion de gouvernance liée au développement durable et solidaire est issue des idées de mai 1968 (en France) et notamment celle d'autogestion. Dans le langage gaulliste, on nommait participation le principe cherchant à associer plus étroitement les salariés à leur entreprise par le moyen des comités d'entreprise et du « partage à part égale entre propriétaires et salariés (entre ceux-ci, au prorata de leurs salaires) de la partie des bénéfices dépassant une rémunération donnée des capitaux propres ».

Ainsi dans le cadre du développement local la participation est conçue comme l'ensemble des contributions que peuvent ou doivent apporter la population locale dans les différents projets de développement de leur localité. La participation consiste pour les membres des communautés à avancer ensemble, à réfléchir sur la manière de s'organiser avec les animateurs des comités de développement pour prendre en main sa propre promotion à tous les niveaux : villages, communes, régions...

La participation est recherchée surtout pour les décisions qui affectent en priorité la population, en particulier dans le domaine de l'urbanisme et des rénovations urbaines ou dans celui de la gestion des ressources (eau, paysage...) et de l'environnement. Pour les communautés rurales : la participation permet d'identifier et de poursuivre les véritables priorités des

³ Dictionnaire couleurs Hachette, Paris

villageois. Ils sont les seuls à pouvoir dire ce dont ils ont besoin et ce que les agents de développement devraient faire. La démarche participative permet aux villageois d'identifier les problèmes, d'analyser leurs causes. De planifier et exécuter un plan d'action villageois et un programme de travail en fonction des ressources humaines et financières disponibles. La création de groupement d'intérêt économique réellement opérationnel contribue au développement des territoires villageois.

La participation paysanne c'est donner aux communautés de base la possibilité de décider elles-mêmes de leur développement, et ne plus les considérer comme les exécutrices des politiques de développement conçues au niveau national.

Nous nous inscrivons dans la logique de cette affirmation dans ce mémoire pour analyser les différents niveaux de participation et ses retombées dans le processus de développement.

1.2 Notion de développement

Dans son acception économique, le développement est défini par le Dictionnaire de couleur comme l'« amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement. » Plus qualitatif car prenant en compte l'amélioration des conditions humaines, sociales et culturelles, le développement vient compléter – ou parfois s'opposer – à la notion de croissance économique. Il est étroitement lié à l'idée de progrès. En biologie, le développement se définit comme étant : « Suite de phénomènes qui conduisent l'individu animal ou végétal du stade de la cellule initiale (œuf fécondé, zygote) à la forme adulte reproductrice. » Si la croissance est un changement de taille car elle se mesure avec un indicateur unique qui correspond à la mesure que l'on souhaite effectuer, le développement est donc un changement d'état.

Au-delà de sa dimension économique, sociale, culturelle, spatiale et durable, le développement est souvent interprété comme un processus de transformation qui accompagne la croissance dans une évolution à long terme. Ce processus est étroitement lié au concept de progrès, notion centrale de la pensée des lumières et des courants évolutionnistes.

Ce terme est un peu nuancé selon qu'on se place dans l'optique occidentale ou Africaine, « le développement se définit en terme de critère de revenu par habitant (PIB) ou la production industrielle par rapport au PIB ». Le développement signifie combinaison de progrès dans les mentalités collectives, dans l'organisation de la société et dans l'économie ; la croissance est l'une des dimensions de développement. Il se révèle aussi dans l'état des services essentiels

comme la santé, l'éducation, le transport et les communications, l'alimentation, l'électrification, l'eau potable...le manque ou l'insuffisance de ces services équivaut au sous-développement.

Et dans l'optique africaine, le développement se distingue quelque peu de celle européenne, pour certains, le développement est l'accès à un niveau de vie ou à un ordre de vie comme ceux que l'on trouve en Europe, ou encore dans certains beaux quartiers des grandes villes et capitales africaines. Pour d'autres c'est la rupture avec la société traditionnelle, par accomplissement en Afrique de la société industrielle impliquant la multiplication des équipements et des infrastructures (routes asphaltées, des moyens de transport modernes, des armements sophistiqués, des bureaux climatisés, des voitures...).

Pour mieux comprendre le développement, définissons le sous-développement qui est selon Luchaire (1968)⁴, une distorsion durable entre la croissance démographique et la stagnation économique qui se présente sous quatre (4) aspects sociaux qui sont : la faiblesse du niveau de vie, la faiblesse sanitaire, la faiblesse de l'instruction et l'archaïsme de certains comportements sociaux antiéconomique.

Ainsi, le prestige social repose parfois sur des éléments de richesse que l'on stérilise en les conservant : certaines familles indiennes préfèrent vivre dans le dénuement plutôt que de se défaire de somptueux bijoux ; chez les pasteurs noirs d'Afrique, comme le nombre de bestiaux est un signe de puissance on les garde jalousement, et le fait que le Malgache consacre une grande partie de l'épargne à honorer ses morts plutôt qu'à améliorer le sort des vivants ; il cite en fin, l'infériorité de la condition féminine.

Cette analyse est beaucoup plus axée sur la conception économique que celle sociale du développement.

Karl Marx⁵ offre une interprétation du développement comme étant indissociable d'un système de rapports sociaux qu'il résume avec le terme " capitalisme". Ce système se traduit notamment par la dépossession des instruments de production pour une partie de la population qui se constitue alors en prolétariat - par la classe des capitalistes. Pour Weber⁶, l'évolution de l'ordre social (le développement) est accompagnée par une transformation des manières de faire,

⁴LUCHAIRE François, introduction à la sociologie politique : licence, 1^{ère} année, cours de droit, 1968

⁵ MARX Karl Heinrich, né le 1818 à Trèves, se diffère des autres auteurs par sa conception matérialiste de l'histoire et sa description des rouages du capitalisme.

⁶ WEBER Max : économiste et sociologue allemand « économie et société »

de sentir, d'agir, de penser des membres de la société. À l'inverse, l'absence d'évolution des valeurs peut bloquer le processus de développement, ou du moins le compromettre.

À partir des années 1970, les programmes de développement, sous l'impulsion du PNUD, prirent davantage en considération les spécificités culturelles et sociales des pays concernés ainsi que leurs structures institutionnelles.

Le PNUD prône la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. Selon la même source, il ne pouvait y avoir de développement sans que fut résolu le problème de l'insécurité sociale : sur le plan sanitaire et alimentaire, sans élévation du niveau d'éducation des hommes et des femmes, acteurs du développement local. Le développement selon la même source devrait être un processus endogène, favorisé par la mise en place d'un cadre politique, financier et juridique favorable à l'initiative économique. Les populations devraient être plus étroitement associées aux projets de développement : leur participation fut notamment encouragée par les organisations non gouvernementales (ONG), de plus en plus impliquées sur le terrain.

Il est constaté que dans les différentes définitions le mot "développement" est un terme utilisé de nos jours dans plusieurs domaines pour désigner des faits qui peuvent parfois être opposés ou contradictoires. Il est retenu le sens selon lequel le développement désigne le progrès socio-économique à travers des organisations socio-politico-économique de la part des autorités administratives.

1.3 Notion de développement local

Le développement local est diversement conçu selon les individus en fonction des rôles que chacun d'eux joue dans le processus du développement. « Le développement local (DL) se rapporte aux diverses initiatives mises de l'avant, dans un cadre d'action partenariale, par les acteurs intéressés à l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat. Les objectifs de la démarche adoptée sont à la fois économiques et sociaux. »⁷ (André JOYAL, 2010).

Selon Xavier Greffe : « Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la

⁷ JOYAL André, *Le développement local. Comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 2002

mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active. »⁸

Par ailleurs, si le développement local par définition doit être territorialisé c'est-à-dire se rapporter à une stratégie appliquée à l'échelon méso économique (micro régional), il doit aussi être globalisé c'est-à-dire ne pas se limiter à la dimension économique. Enfin dans un contexte où les gouvernements centraux tendent faute de moyens et d'imagination, à se départir de leur responsabilité, le développement doit être conçu comme une démarche issue d'une interrelation entre la communauté et la base en mettant en pratique le principe de subsidiarité.

Le développement local désigne un processus constant à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale, culturelle d'un territoire, autrement dit, c'est un processus qui vise à la participation des acteurs avec pour finalité l'amélioration des conditions de vie d'une collectivité. Il peut désigner soit le processus d'amélioration des conditions de vie d'une collectivité soit le résultat de ce processus, ou les deux à la fois. Certains élus locaux, des citoyens voire même des bailleurs de fonds voient le DL en terme de mise en place d'infrastructures d'intérêt communautaires (construction d'infrastructures administratives, d'écoles, de centres de santé, de maisons de jeune, de voies routières, de marchés...); ainsi se manifeste la vision matérielle et quantitative du développement local.

Cependant, pour les paysans, les jeunes, les femmes, la société civile le DL doit être un processus qui conduit à l'amélioration des conditions de vie de tous les habitants de la collectivité. Eux ont une vision qualitative du DL qui se mesure par des critères tel que : la diminution du chômage, la capacité de famille paysannes à se nourrir tout le temps, à satisfaire les besoins des enfants en âge de scolarité, d'écouler facilement leur production, de cultiver peu et de récolter beaucoup. Donc les développements quantitatif et qualitatif constituent les deux faces du développement local.

⁸ GREFFE, Xavier, Territoires en France, Economica, 1984

Dans ce travail, l'analyse porte sur le développement local à la fois qualitatif et quantitatif pour pouvoir mieux identifier et comprendre l'impact de la participation des populations pour le bien-être collectif.

Section 2. Cadre théorique

Cette section se réfère aux différentes théories dans lesquelles s'inscrit dans cette étude. Il s'agit de la théorie du développement local participatif et la théorie de la décentralisation.

2.1 Théorie de développement local participatif

Le concept de développement local est apparu dans un contexte où la vision centralisée de l'Etat était critiquée par certains acteurs locaux. Ces derniers considéraient que le développement d'un territoire devait prendre en compte les besoins et les aspirations des habitants. Une nouvelle logique d'autonomie est alors revendiquée vis-à-vis des centres décisionnels, politiques ou économiques. Le développement local se rapporte ainsi à des actions partenariales entre des acteurs intéressés à l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat.

C'est vers la fin des années 50 que prend forme la théorie du développement endogène. Une approche volontariste, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Elle fait appel aux traditions industrielles locales et insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives.

L'approche participative du développement local insiste sur l'importance de la participation et de la responsabilisation des populations dans toutes les actions de développement. Le concept participation est à l'origine des préoccupations actuelles de la prise en compte du "local".

Depuis la fin des années soixante, la conception de démarches participatives a connu un développement important. Même si l'idée n'est en soi pas nouvelle, elle a acquis un droit international de cité ces dernières, dans toutes les institutions internationales du développement. Dépassant le sens strict des approches participatives stricto sensu (Participatory Action Research : P.A.R, Participatory Rural Appraisal : P.R.A, Méthodes Actives de Recherche et de Planification Participative : M.A.R.P.P), ce concept est maintenant à la base de la plupart des méthodes et des outils mis au point ces dernières décennies pour l'appui au développement

(recherche-développement, développement local, gestion des ressources naturelles...) qu'ils s'en réclament explicitement ou pas.

D'abord, simples méthodes de recueil des informations auprès des locaux, les premières expériences participatives ont progressivement intégré une participation de plus en plus active des acteurs locaux, dans des méthodes toujours plus formalisées de diagnostic participatif, pour la construction de la concertation avec les populations rurales. L'approche participative a rapidement dépassé le diagnostic pour s'instituer en méthode de concertation pour l'intervention, jusqu'à aboutir à des outils de planification locale de développement.

L'approche participative est une approche de concertation, d'ajustement continu et de compromis contractuels qui accompagne une action de développement rural depuis la gestation de l'idée de base, et qui entre dans les mœurs des populations bien au-delà d'une première tentative. C'est une succession de pratiques dictées par des impératifs temporels spécifiques et définies à travers un vécu réels sur le terrain.

En sus, l'approche participative du développement local repose sur une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine pour envisager l'avenir de leur territoire. Cela en perspective avec d'autres niveaux d'administration et d'autres échelons politiques de la Nation. C'est une vision du local dans le global, qui voit le territoire comme un système de relation avec d'autres systèmes et d'autres acteurs. Pour cet auteur, les acteurs œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de leurs populations, ce qui passe, notamment par le développement des activités de production, de la santé, de l'éducation et l'approfondissement de la démocratie et la gouvernance locale.

Du point de vue juridique, l'Organisation des Nations Unis (O.N.U) , dans son article 1 de la déclaration sur le droit au développement de l'assemblée générale du 4 Décembre 1986, stipule que « Le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés et bénéficier de ce développement ».

Et selon la Banque Mondiale (1992), le développement participatif est à la fois une fin et un moyen de développement. En avançant l'idée que le développement participatif est une

fin, elle entend se référer à une sorte d'objectif idéal selon lequel le développement durable résulterait de l'action responsable de citoyens politiquement mûrs et qui agiraient à travers d'institutions électives, d'associations ou d'organismes, dans le cadre d'une société démocratique et libre. Toutefois, un tel objectif devrait être compris comme un processus continu et de longue haleine, qui tendrait à améliorer sans cesse la capacité des communautés à s'autogérer.

La seconde idée est celle du développement participatif conçu comme un moyen de développement. Cette idée est beaucoup plus familière car c'est sous cette forme qu'elle est apparue, il y a deux décennies, dans les politiques de développement. Cependant cette idée contiendrait une nouveauté: celle d'en replacer les approches dans le contexte d'une responsabilisation politique des communautés concernées, alors que précédemment, la responsabilisation politique ne concernait que la gestion d'une activité et n'avait donc qu'un sens opérationnel.

Malgré ses avancées considérables, la démarche participative soulève plusieurs critiques. La première interrogation est dans le caractère participatif, sur le terrain, des démarches développées. La méthode " participative" telle qu'employée sur le terrain se traduit trop souvent à des simples dialogues "participatifs", échanges ritualisés où les acteurs locaux ne font que valider, au mieux alimenter, les analyses et les choix faits par les agents extérieurs.

En réalité, une grande partie de ces problèmes est due à l'ambiguïté constitutive du concept de la "participation". Par définition, celui-ci spécifie la présence obligatoire et centrale d'une intervention exogène, à laquelle participent les acteurs locaux, cette situation est peu adaptée à l'émergence d'une dynamique endogène de décision et de planification. L'autonomie des acteurs locaux est en fait loin d'être totale, que ce soit dans la formulation des problèmes, dans le choix des priorités ou dans la prise de décisions. La participation est par essence différente de l'autonomie : c'est toujours la formule d'un agent extérieur qui fait participer aux diagnostics et aux politiques les acteurs locaux.

Par ailleurs comme solution à ce problème, un nouveau principe participatif est à identifier, le principe d'endogénéité. Ce principe consiste à transformer l'acteur local en décideur local dont la règle est que l'accompagnement technique ne fixe aucun objectif préalable à sa démarche d'appui, si ce n'est d'être disponible pour une dynamique endogène de prise de décision concertée sur le territoire. Ici ce sont les acteurs locaux qui fixent ce qu'ils considèrent comme une priorité dans cette nouvelle prise ou reprise de pouvoir sur leur espace

et leurs ressources que la démarche leur propose. La seconde règle est que la planification territoriale est avant tout une œuvre politique et non technique, ce qui implique que devant l'incertitude de l'avenir, la responsabilité de choix, avant tout, politiques et éthiques doit être laissée aux décideurs politiques légitimes, selon le principe d'une démocratie représentative, et aux populations, selon une démocratie participative.

La grande réussite de ces évolutions est dans la reconnaissance de la participation des populations aux actions les concernant, c'est-à-dire la volonté de remplacer la relation d'assistance entre l'encadrement et les populations par une relation de partenariat, basé sur une reconnaissance des savoirs, perceptions et de la légitimité des acteurs locaux. Seule une dynamique réellement endogène pourra se pérenniser et se démultiplier à une échelle raisonnable sans appui extérieur lourd et permanent. Ceci vise à l'installation d'un processus local et collectif de prise de décision. Elle permet aux populations d'installer en amont un cadre stratégique de développement local plus axé sur leurs propres aspirations.

Le concept de participation a pour dimension :

- la prise de décision,
- l'élaboration des projets de développement
- mise en œuvre des projets de développement,
- suivi et évaluation

Le concept statut social qui a pour dimensions: Homme, femme, jeune et les leaders communautaires.

Théorie de la décentralisation

La décentralisation est un système d'administration dans lequel le pouvoir de décision est réparti entre d'une part le gouvernement central et d'autre part par des agents locaux qui sont, dans une certaine mesure (sous réserve du contrôle de tutelle)⁹, indépendants du pouvoir central.

La théorie de la décentralisation part du principe que pour amorcer un développement local et participatif, il faut accorder un certain pouvoir à des collectivités locales reconnues par la constitution ou par la loi. La décentralisation et le désengagement de l'Etat doivent, par des effets de synergie qui restent à définir, permettre aux populations rurales d'assurer leur développement, plus et de meilleure façon. Pour cet auteur la décentralisation apparaît comme un effet direct d'une critique de l'Etat au nom de la société civile et d'un renforcement des rapports entre le monde urbain et le monde rural.

Pour le Marché Interbancaire de Devises, citant la Banque Mondiale (1999), la décentralisation est le transfert du sommet vers la base, de certaines compétences de l'Etat au profit des collectivités territoriales, des communautés locales et du secteur privé dans le but d'améliorer les capacités de fourniture des services en renforçant les capacités des autorités locales, des communautés et groupes. La décentralisation vise à rendre les services administratifs et techniques plus efficaces en organisant un transfert de responsabilités du niveau central de ces services à leurs représentants locaux.

Pour cela, la décentralisation consiste à : reconnaître à l'intérieur de la collectivité nationale, des collectivités plus restreintes ayant leurs intérêts propres non contradictoires avec l'intérêt national, mais distinct de celui-ci. Pour assurer cette décentralisation, il faudrait donner à ces collectivités des moyens juridiques, administratifs et financiers afin d'exprimer et de gérer leurs intérêts par l'organe d'une représentation autonome, en respectant toutefois le cadre d'un Etat unitaire.

Cette autonomie se caractérise par trois conditions essentielles, ce qui toutefois, ne signifie point indépendance, à savoir :

⁹ La tutelle est un control exercé par le pouvoir central en vue de sauvegarder l'intérêt général ou la légalité. C'est une modalité plus souple que le control hiérarchique.

- L'autonomie matérielle : la structure décentralisée jouit de la personnalité morale ; elle dispose d'un patrimoine et d'affaires propres - qualifiées le plus souvent d'affaires locales par opposition aux affaires nationales gérées par l'Etat.
- L'autonomie organique : les affaires de la structure décentralisée sont gérées par des organes qui sont propres à cette structure décentralisée.
- L'autonomie fonctionnelle : la structure décentralisée gère ses affaires plus ou moins librement.

Selon Dennis A. RONDINELLI¹⁰ de l'Université du Wisconsin, il y a quatre types majeurs de décentralisation :

- une décentralisation administrative : déconcentration,
- une décentralisation fonctionnelle : délégation,
- une décentralisation politique : dévolution,
- et une décentralisation structurelle : privatisation.

Et pour la Banque Mondiale, Il y a quatre types de décentralisation: la décentralisation politique, la décentralisation administrative, la décentralisation des finances et la décentralisation du marché. A ce niveau la décentralisation structurelle (privatisation) est incluse dans celle du marché. Quant à RONDINELLI celles des finances et du marché (économique) sont toutes considérées comme intégrantes à décentralisation structurelle.

La décentralisation économique ou décentralisation du Marché, affirme la Banque mondiale, qui se présente sous la forme la plus complète de décentralisation, du point de vue du gouvernement, elle se caractérise par la privatisation et la dérégulation car elles transfèrent les responsabilités des fonctions administratives du secteur public au secteur privé. La privatisation et la dérégulation sont, généralement, mais pas toujours, accompagnées de libéralisation économique et de politiques de développement du marché. Elles permettent que des fonctions qui relevaient primordialement ou exclusivement du gouvernement soient exercées par le secteur privé, les communautés, les coopératives, les associations volontaires privées et d'autres organisations non gouvernementales.

Cette forme de décentralisation économique a été réalisée par la libéralisation de l'économie en Guinée avec le PAS en 1986 sous l'égide des institutions de Breton Woods ; mais

¹⁰ RONDINELLI Dennis A. : professeur et chercheur en administration publique qui a été membre du Comité de l'administration publique de l'O.N.U

les résultats sont peu reluisants, du fait que la grande majorité des unités industrielles privatisées alors n'ont pas pu continuer la production, et sont tombées en désuétude plus tard.

La décentralisation politique se base sur l'hypothèse que les décisions prises avec une plus grande participation des administrés sont bien fondées et répondent mieux aux besoins des intérêts divers de la société que celles prises uniquement par les autorités politiques au niveau central. L'adoption de la politique de décentralisation administrative en Guinée, est survenue sous forme de parachèvement du processus de développement socioéconomique entrepris à l'aube de la deuxième république, qui instaure l'économie libérale après l'avènement de 3 Avril 1984. Qui s'est effectuée en 1992 avec la réforme administrative qui s'est concrétisé par la mise en place des collectivités décentralisées, après l'adoption de la nouvelle loi fondamentale.

La décentralisation administrative c'est le transfert de responsabilité de la planification, du financement et de la gestion liée à certaines fonctions du gouvernement central et de ses organes vers des unités d'administration sur le terrain, des cellules ou niveaux subalternes de l'administration, des autorités publiques semi-autonomes, des municipalités ou des régions, (Banque Mondiale, 2011).

L'objectif de la décentralisation est la prise en charge par les populations elles-mêmes de la gestion de leurs propres affaires. Cette prise en charge implique, par conséquent, d'organiser un transfert de compétence de pouvoir et moyens de l'Etat central vers les entités territoriales auxquelles il est reconnu une certaine autonomie, ceci dans le respect et les limites qui découlent du caractère indivisible de l'Etat qui demeure le gardien de l'unité politique et sociale pour l'ensemble du territoire du pays.

La décentralisation joue des rôles importants dans l'augmentation de la participation des citoyens dans les activités politiques, économiques et sociales dans les pays en développement, la décentralisation contribue à atténuer les goulots d'étranglement dans les prises de décisions, là où elle fonctionne efficacement. Elle permet aussi de réduire des procédures bureaucratiques complexes et à accroître l'attention des officiels sur les conditions et les besoins locaux ; Et elle favorise une plus grande représentation politique des divers groupes politiques, ethniques, religieux et culturels dans le processus des prises de décision (Banque Mondiale, 2011).

La décentralisation n'est pas une panacée car une faible capacité administrative ou technique au niveau local peut entraîner une baisse en efficacité et en rendement de la fourniture des services dans certaines régions du pays. La décentralisation peut, parfois, rendre plus

complexe la coordination des politiques nationales et faire en sorte que les élites locales s'emparent des fonctions. C'est pourquoi même quand les gouvernements décentralisent les fonctions, ils doivent retenir à leur niveau, les rôles politiques les plus importants et les rôles de supervision. En ce sens que la centralisation et la décentralisation ne sont pas mutuellement exclusives (Banque Mondiale 2011).

Ainsi et comme il peut être constaté, la décentralisation implique une impérieuse nécessité de créer ou renforcer au niveau des collectivités décentralisées les capacités des ressources humaines qui interviennent aux différents niveaux. Dans tous les cas, pour le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, la décentralisation est un processus à envisager dans la durée. Il s'agit donc d'une œuvre de longue haleine ¹¹ dont la finalité est un meilleur bien-être de la population.

¹¹ Œuvre de longue haleine : voir annexe 2 sur l'évolution juridique de la mise en place des collectivités décentralisées

DEUXIEME PARTIE :

**LE DEVELOPPEMNT LOCAL PARTICIPATIF DANS LA
COMMUNE URBAINE D'ANTSIRABE**

« Grande sera notre faute si la misère de ce monde ne vient pas des lois naturelles mais par nos propres institutions » Darwin¹²

Image de la libre administration au niveau des collectivités territoriales décentralisées désigne la capacité d'une personne morale ou physique à générer, à disposer des ressources financières suffisantes et à les administrer en toute liberté de manière à faire face à ses besoins.

Cela s'effectue par la sollicitation de la population locale (et qui reflète nécessairement la réalité de son développement) à agencé avec la Politique Nationale de Développement.

DEUXIEME PARTIE : LE DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTSIRABE

La deuxième partie de notre mémoire comprend deux chapitres : le premier chapitre traite sur la délimitation de la zone d'étude et le choix méthodologique appliquée tandis que le deuxième chapitre se réfère sur le cadre de participation au développement locale de la population.

CHAPITRE 3 : DELIMITATION DE LA ZONE D'ETUDE ET CHOIX METHODOLOGIQUE

Ce premier chapitre a tourné autour de la délimitation de la zone d'étude et le choix méthodologique. Il comporte deux sections dont la première tourne autour de la présentation du cadre d'étude. Et, la deuxième section quant à elle présente la méthodologie appliquée, la méthode d'analyse et le traitement de données.

Section 1 : Présentation du cadre d'étude : la Commune Urbaine d'Antsirabe

La Commune Urbaine d'Antsirabe est l'une des 86 Communes située dans la Région de Vakinankaratra. Elle est limitée au Nord Est par la Commune Rurale d'Andranomanelatra, au Nord-Ouest : les Communes Rurales d'Ambano et d'Alakamisy, au Sud par la Commune

¹² DARWIN Charles: un très célèbre naturaliste du XIX^{ème} siècle qui a donné naissance aux pensées modernes évolutionnistes

Rurale de Vinaninkarena à l'est par la Commune Rurale d'Ambohidranandriana et à l'Ouest par les Communes Rurales de Belazao et d'Antanimandry.

La Commune Urbaine d'Antsirabe couvre une superficie de 179,73 km². Elle est comprise entre les 19°51'- 19°67 de latitude Sud et les 47°20'- 50°17 de longitude Est, pour une population estimée à 267 662 habitants (2014) dont **127.963** hommes contre **139.659** femmes avec une densité moyenne de 17 hbts/Km².

Cette Commune à l'image de la région se trouve dans une cuvette entourée de collines dans une altitude par rapport au niveau de la mer de 1.540 m. Elle est traversée par deux rivières : Sahatsiho à l'Est et Sahalombo à l'Ouest ; est entourée par le Lac d'Andraikiba à l'Ouest et le Lac d'Andranobe au Nord-Ouest.

Le sol est caractérisé par un sous-sol de formation cristalline ; un sol terre noire volcanique sur la partie Sud et Sud-Ouest et un sol latéritique pour le reste.

Antsirabe appartient au climat tempéré en général. Les températures varient selon les saisons, elles peuvent atteindre les -3°C en période estivale à 35° C en période sèche. Il existe deux saisons principales : sèche (d'Avril à Octobre) et pluvieuses (de Novembre à Mars) et deux saisons intermédiaire de température estivale sans pluie (septembre et Octobre) et de baisse des températures sans pluie (Avril et Mai)

La faune est largement dominée par l'existence des espèces endémiques telles que : de nombreux reptiles, amphibiens, lémurien, papillons et oiseaux. La flore est aussi caractérisée des montagnes plus ou moins forestières et herbeuses. Cette végétation est aussi de nature endémique que de près d'Ambohimanjaka par exemple ou dans le massif d'Ibity, il est distingué l'existence d'espèces unique telle que : l'Alectra ibityensis, l'Eulophia ibityensis et Jumellea ibityensis dont parmi elles de nombreuses plantes médicinales.

L'agriculture est dominée tant en montagne que dans les plaines par la riziculture, le maïs, la pomme de terre et le haricot. L'élevage principalement pratiqué est l'élevage de bovidés, de chèvres, de porcs et de volailles

L'artisanat, de nos jours, est constitué de vannerie et tissage, la bijouterie, le Bois et Ebénisterie, la Pierre et bijouterie, Soie, cornes, peinture, fleuriste, broderie, l'art de décoration, textile et habillement, marqueterie, la cordonnerie, la forge et la sculpture. Quant à la pêche et à l'aquaculture, elles sont industrielles ou artisanales. La pêche traditionnelle est pratiquée dans

les fleuves, les rivières et les mares avec des moyens rudimentaires. La population d'Antsirabe est très cosmopolite, elle est constituée au fil de l'histoire des peuples venus d'horizons divers, attirées par la ville plus ou moins industrialisée, le caractère physique de la ville et de la terre et plus tard par les acquis des premiers occupants.

Historiquement, le petit village de Soamalaza a été créé vers le début du XVIIIème siècle lors de la migration d'ANDRIANONY, puis pris le nouveau nom d'Antsirabe vers la seconde moitié du XIXème siècle, à l'arrivée des missionnaires Norvégiens (1871-1872), en la personne de M. BORGEN, du Ministre DAHLE et du Pasteur ROSAAS, qui y construisit la première maison en brique. Ce dernier fut le premier urbaniste à concevoir une grande artère (l'Avenue GALLIENI) destinée à devenir le Centre de la nouvelle ville après qu'il découvrit la première grande source thermale en 1878.

Depuis sa création, la ville d'Antsirabe s'est développée à la base d'alternances d'éclatement et de densification des tissus urbains.

Après les premières installations administratives et commerciales du futur Centre-Ville, les industries se sont implantées par vagues successives à la périphérie de la zone agglomérée.

Elles sont progressivement entourées de banlieues discontinues peuplées d'ouvriers paysans qui ont continué à cultiver. Des activités urbaines induites ont ensuite comblé les vides de cet espace urbain éclaté, densifiant progressivement la zone urbanisée.

Jusqu'aux années 50, la ville d'Antsirabe a vécu sur la lancée des années 20 qui ont vu se réaliser les principales infrastructures (voies ferrées, voie urbaine...) et les grands équipements (station thermale, grands hôtels,...) qui ont donné à Antsirabe ses fonctions de pôle administratif et commercial régional et ses fonctions touristiques et résidentielles à l'échelle de la Grande Ile.

A cet époque, le quartier populaire d'Antsenakely était viabilisé, tandis qu'au Nord des concessions d'Eglises protestantes et catholiques, l'Administration réalisait une vaste opération : « la nouvelle ville d'Antsirabe », qui allait avec l'implantation de l'Avenue de la Gare et les larges Avenues donner à Antsirabe son image de centre de villégiature.

De 1953 à 1964, avec le développement des installations industrielles, les extensions se sont faites essentiellement en direction d'Ambohimena, dans les zones proches des

industries. Tandis que les zones déjà urbanisées de Mahazoarivo et de Mahazina se densifiaient progressivement.

De 1964 à 1973, les extensions se sont produites vers le Sud, où les usines en place se modernisaient et où il s'en créait de nouvelles, ainsi que vers l'Ouest, autour de la STAR, et alors qu'au Nord, s'amorçaient les grands lotissements de Mahafaly.

En même temps, les espaces interstitiel se remplissaient : Antsirabe Avaratra, Mahazoarivo et les zones urbaines se densifiaient notamment les quartiers proches du marché d'Asabotsy au Sud (Atsimontsena, Antanambao, Amboronomby, Fiadanana) se sont urbanisées progressivement en villages le long des voies.

Entre 1975 et 1984, un processus de densification diffuse de l'ensemble de la zone agglomérée et des hameaux ruraux limitrophes englobe progressivement dans la zone urbaine, on a constaté :

- une forte densification des quartiers centraux « d'habitat intermédiaire »
- la création des nouveaux lots de quartiers à forte concentration de population dans un habitat le plus souvent précaire

Les derniers investissements industriels réalisés, situés en zone urbanisée (MAMISOA), ou trop éloignées (Ibity, KOBAMA) n'ont pas joué un rôle important dans la structuration de l'espace urbain.

Les enquêtes ménages (DAUGH 1984) ont montré que les migrants, depuis 1975, se sont installés d'avantage en zone urbanisée, alors que la plupart des zones rurales se sont peuplées essentiellement par croissance naturelle, autour des villages existants. Ainsi, les implantations des grosses industries ont été au départ, des éléments importants d'attraction pour une population rurale, peu formée mais laborieuse, qui continuait à exercer une activité secondaire agricole ou d'élevage.

Ces industries ont induit jusqu'à présent, un habitat semi rural dispersé dans une vaste zone suburbaine que l'on a qualifié de « ruraine ».

Toutefois, les éléments déterminants des 20 dernières années auront été, en rupture avec les processus antérieurs, le développement du secteur informel, la densification des zones proches du centre, et le développement de zone d'habitat précaire sur des terrains de la

puissance publique. Le secteur informel, qui a besoin d'être proche de sa clientèle, est venu combler les interstices proches des quartiers centraux, des usines, et des pôles d'échanges ville – campagne : les marchés et les gares routières.

Section 2 : La méthodologie appliquée, la méthode d'analyse et de traitement de données

Suivant les recherches préalables et les objectifs que nous nous sommes fixés pour réaliser cette étude, nous avons opté pour l'approche qualitative, que nous avons considérée plus adéquate par rapport à notre thème de mémoire, car le thème vise à comprendre la participation de la population dans le développement local. A ce niveau la perception, le comportement et les représentations de la population sont les éléments à travers lesquels on peut mieux appréhender le sujet d'étude et comprendre la situation.

La recherche qualitative est un ensemble de techniques d'investigation dont l'usage est très répandu. Elle donne un aperçu du comportement et des perceptions des gens et permet d'étudier leurs opinions sur un sujet particulier, de façon plus approfondie que dans un sondage. Elle génère des idées et des hypothèses pouvant contribuer à comprendre comment une question est perçue par la population cible et permet de définir ou cerner les options liées à cette question. La recherche qualitative se caractérise par une approche qui vise à décrire et à analyser la culture et le comportement des humains et de leurs groupes du point de vue de ceux qui sont étudiés. Par conséquent, elle insiste sur la connaissance complète ou « holistique » du contexte social dans lequel est réalisée la recherche. La vie sociale est vue comme une série d'événements liés entre eux, devant être entièrement décrits, afin de refléter la réalité de la vie de tous les jours. La recherche qualitative repose sur une stratégie de recherche souple et interactive.

2.1 Identification des groupes stratégiques et échantillonnage

Les groupes stratégiques sont l'ensemble des individus qui peuvent fournir des informations importantes et nécessaires servant à la réalisation de la recherche et aboutir à un résultat fiable. Dans cette étude nous avons identifié plusieurs catégories de personnes ressources qui sont en premier lieu la population locale (dont les différentes catégories sociales), les chefs coutumiers, les leaders communautaires, les chefs religieux, les élus locaux, l'équipe cadres et les agents de développement. Les raisons qui ont prévalu au choix de ces catégories de personnes sont :

- **les élus locaux** sont des personnes capables de parler sur le processus du développement de leur communauté. Ce sont eux qui établissent les différents programmes de développement

relatifs au besoin de leur localité. Ils font partie des acteurs les mieux indiqués pour donner les informations sur l'administration locale ;

- **les chefs religieux et leaders communautaires** sont des responsables traditionnels et des personnalités influentes qui interviennent dans la gestion des affaires locales;

- **les hommes** sont des individus qui occupent une place de choix dans la société à travers leurs activités socio-professionnelles. Ils ont beaucoup d'expérience et peuvent influencer considérablement les actions de développement.

- **l'équipe cadre**, elle permet d'avoir des renseignements sur l'administration déconcentrée et décentralisée ;

- **les femmes et les jeunes** sont considérés comme la base de tout développement dans nos différentes communautés. Les femmes participent aux prises en charges familiales surtout les mères de famille. Les jeunes quant à eux, ils constituent la main d'œuvre du processus de développement de la communauté. Au regard de ces rôles essentiels, ils ont été choisis comme élément de nos groupes stratégiques.

Echantillonnage

Un échantillon, est une partie de la population auprès de laquelle les informations sont recueillies à des fins scientifiques, pour permettre de faire des estimations généralisables à toute cette population.

En ce qui concerne notre échantillonnage, nous avons choisi pour mener nos recherches l'échantillonnage non probabiliste, que les statisticiens appellent aussi échantillonnages empiriques. Il constitue un type d'échantillonnage, selon Angers (1996), où la probabilité qu'un élément d'une population soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connue et qui ne permet pas d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon ainsi constitué.

Nous avons choisi cette technique car, d'une part, les résultats d'une recherche dans laquelle a été employé ce type d'échantillonnage souffrent moins des aléas de la collecte, tels les individus impossibles à joindre, les refus de répondre et les remplacements d'individus, car les résultats ne tendent pas vers la même précision méthodologique que ceux qui sont obtenus à l'aide de l'échantillonnage probabiliste ; et de l'autre, la collecte des données à partir de ce

type d'échantillonnage est souvent moins couteuse et requiert moins de temps et les données sont toujours pertinentes.

Nous avons préféré combiner l'échantillonnage typique et l'échantillonnage accidentel.

L'échantillonnage typique c'est la constitution d'un échantillon de la population de recherche par la sélection d'élément exemplaire de celle-ci. Dans l'échantillonnage typique, tous les éléments choisis pour faire partie de l'échantillon sont des modèles de la population à l'étude ; ce sont un ou plusieurs éléments considérés comme des portraits types de la population à l'étude qui sont alors recherchés.

L'échantillonnage accidentel¹³ est une constitution d'un échantillon de la population de recherche à la convenance du chercheur imposant le moins de contraintes possibles dans la sélection des éléments (Angers, 1996).

Ainsi, les caractéristiques retenues pour la constitution de notre échantillon sont : le sexe, l'âge, la profession, le rôle social et l'activité économique exercée. Ceci, dans le souci d'avoir une diversité de points de vue sur les thématiques à l'étude afin de pouvoir faire une comparaison plus riche des résultats dans le but de faciliter l'analyse. Ce faisant, un échantillon de 62 individus dont 26 femmes et 36 hommes a été constitué. Ces enquêtés ont été individuellement soumis aux entretiens.

2.2 Techniques de collecte de données

Pour procéder à la collecte des données, nous avons utilisé l'analyse documentaire et l'entretien semi directif.

L'analyse documentaire

« Un chercheur qui ne sait pas ce qu'il cherche, ne trouvera point » Rabelais¹⁴.

Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précédent et l'influencent. Il est donc nécessaire que le chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des sujets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants

¹³ ANGERS Maurice, initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, 2^{ème} édition Quebec, 1996

¹⁴ RABELAIS François : Philosophe français

de pensée.....L'objectif principal de la lecture est d'en tirer les idées pour son propre travail. Cela implique que le lecteur soit capable de faire apparaître ces idées, de les comprendre en profondeur et de les articuler entre elles de manière cohérente.

L'exploitation documentaire est importante à toutes les étapes du processus de recherche. La recherche, par son essence même, vise à faire avancer une discipline en ébauchant de nouvelles théories ou de nouvelles pratiques. Pour ce faire, il est essentiel que le chercheur prenne connaissance de ceux qui avant lui ont fait l'objet d'une attention particulière et ont mené à des conclusions bien établies. C'est pourquoi, une des étapes primordiales de l'exploitation d'un sujet implique une recension de ce qui a été écrit précédemment.

Dans le présent travail, nous avons exploré une documentation diverse et variée ; nous nous sommes servis des livres et mémoires trouvés dans la bibliothèque universitaire d'Antsirabe et d'Antananarivo afférant aux questions de développement local ; nous avons également exploité des documents de la bibliothèque du bureau de la Banque Mondiale d'Anosy, du bureau de la Commune et de Préfecture d'Antsirabe, les archives des arrondissements, des notes de cours de sociologie et les sites internet qui nous ont fourni des documents et mémoires traitant les sujets de développement sous plusieurs formes. Par ailleurs, nous avons également consulté des responsables, des spécialistes et les enseignants-chercheurs de l'Université d'Antananarivo, de la Préfecture d'Antsirabe qui, par leur expérience dans le domaine du développement local, ont donné des informations utiles pour la réalisation de cette étude.

L'entretien semi directif

La technique de l'entretien consiste à approfondir une conversation réglée entre un enquêté et un enquêteur muni de consigne et le plus souvent d'un guide d'entretien. Celui-ci se présente sous la forme d'une liste de questions ou de thèmes qui doivent obligatoirement être abordés au cours de l'opération, soit spontanément parce que l'enquêté parle de lui-même au cours de la séance, soit à la demande expresse de l'enquêteur. Le plus souvent, ce dernier doit relancer l'entretien en s'aidant du guide élaboré auparavant.

Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé comme instrument de collecte des données l'entretien semi-directif. L'entretien semi directif est une technique qualitative fréquemment utilisée. Il permet de centrer le discours des personnes interrogées autour de

différents thèmes définis au préalable par les enquêteurs et consignés dans un ' guide d'entretien. Il peut venir compléter et approfondir des domaines de connaissance spécifiques liés à l'entretien non directif qui se déroule très librement à partir d'une question.

Pour découvrir ou pour comprendre une situation, l'interview semi-structurée est tout indiquée. Ce type d'interview se situe entre les causeries, les débats ordinaires et les enquêtes classiques réalisées à l'aide d'une fiche d'enquête. Elle permet de mieux connaître et comprendre les activités des différents groupes socio-professionnels, l'utilisation des ressources, les organisations villageoises et les activités des organismes intervenants dans le village.

Pour ce cas de figure, l'interview semi structurée accompagné d'un guide d'entretien est la méthode la plus appropriée. Plus que de se servir des questions préétablies, on utilise un guide qui répertorie les lignes essentielles autour desquelles portera l'entretien ; ce guide d'entretien est un aide-mémoire succinct au service de l'enquêteur. Les questions sont formulées sur le lieu et au moment de l'entretien et leur ordre peut varier en fonction des circonstances. L'avantage de cette technique, tout en étant centrée sur le sujet interrogé, est de garantir l'étude de l'ensemble des questions qui intéressent l'enquêteur. Elle assure aussi la comparabilité des résultats.

Sur le terrain, les enquêtes se sont déroulées du mois de juillet au mois de septembre, soit 2 mois d'enquête de terrains. Cette phase de notre étude a commencé par une prise de contact avec les autorités et les chefs coutumiers et religieux de la Commune Urbaine d'Antsirabe. Nous avons assisté à deux rassemblements, l'un regroupant des Notables à Antsirabe et l'autre était la proclamation des résultats des Communales, au cours desquels nous sommes présentés et nous avons expliqué les raisons de notre présence dans cette localité. Après leur avoir expliqué l'objectif de notre visite, nous avons été très bien accueillis encouragés et présentés aux chefs de ménage de la localité qui se sont aussitôt mis à notre disposition.

Au cours des entretiens, l'objet de l'étude était clairement expliqué à chacun des enquêtés afin de l'amener en toute conscience et en toute liberté à accepter de se soumettre à l'entretien. Ce faisant, nous avons animé les entretiens avec les autorités administratives, les élus locaux, les chefs coutumiers et religieux, les différentes catégories socioprofessionnelles et les agents des structures du développement. Les entretiens se sont déroulés dans des lieux appropriés sous le saut de la confidentialité et de l'anonymat, soit au domicile des enquêtés, soit dans leurs lieux de travail, soit encore dans les cafés et la case de réunions de la Commune et la Préfecture. Ceux-ci prenaient 1 heure maximum. Les langues utilisées étaient le malgache et le français.

Les informations étaient notées sur les guides d'entretiens et sur un carnet. Nous avons également utilisé le téléphone portable pour l'enregistrement des données. Signalons, que nous avons également utilisé un appareil photo numérique pour la prise de vue des infrastructures socio-culturelles réalisées dans la Commune Urbaine d'Antsirabe en vue d'enrichir nos résultats par des illustrations.

2.3 La méthode d'analyse et de traitement de données

Depuis le début de la recherche, nous avons choisi et privilégié la méthode qualitative pour le recueil, l'analyse et l'interprétation des résultats auxquels nous avons abouti. Nous avons fait un dépouillement manuel et graduel en fonction de notre rythme d'analyse. Le dépouillement s'est fait à domicile pendant les heures de sieste et les matinées. Les données recueillies, dépouillées comportant des données chiffrées telles que l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction,... ont été classées dans des tableaux à entrée unique et à double entrée, pour faciliter l'analyse et l'interprétation. Les autres résultats ne comportant pas ; de données chiffrées ont fait l'objet de l'analyse et interprétation à travers un commentaire explicite, dans des rubriques intitulées en fonction des thématiques construites suivant les domaines de développement répertoriés sur le terrain.

Dans la réalisation de cette étude, nous avons été confrontés à des difficultés qui sont de deux ordres : difficultés d'ordre factuel et d'ordre circonstanciel.

- **Les difficultés factuelles :** elles sont récurrentes dans toutes recherches et très particulièrement en sciences sociales. Dans le cadre de notre travail, il s'agit entre autres de la rareté d'ouvrages spécialisés et d'ouvrages généraux, afférents à notre sujet d'étude et le fait que la Commune Urbaine d'Antsirabe soit très peu explorée par les recherches sociologiques précédemment. Sur le terrain, l'une de ces difficultés majeures a été la réticence de la population à nous fournir des informations car très peu habituée à ce genre de recherche.

- **Les difficultés circonstancielles** : sont celles produites par des circonstances inattendues et qui nous ont affectées sans autant nous empêcher d'aboutir à des résultats probants. Il s'agit de la saison de récolte et labour des cultures vivrières qui a restreint la disponibilité des habitants pour nos enquêtes.

CHAPITRE 4 : LE CADRE DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA POPULATION

Le chapitre 4 de notre mémoire étudie les intérêts de la population au développement local et le niveau de participation de la population au développement de la Commune Urbaine d'Antsirabe : de la décision au suivi-évaluation.

Section 1. Les intérêts de la population à la participation au développement local de la Commune Urbaine d'Antsirabe.

Les intérêts présentés par la population aux affaires locales sont mesurés dans cette enquête par rapport à la fréquence de leur utilisation des services publics (Fokontany, Commune, Arrondissement Administratif, District, Région, Etat) à leur participation, à leur droit de citoyen (une vote communale, 2 réunions de travaux sur la réhabilitation de route et 3 de sécurité publique) et à leur assiduité au paiement des contributions financières à des projets jugés d'intérêt général (5 projets recensés au cours de l'enquête).

1.1. Les intérêts de la population aux affaires locales selon le profil sociologique

Les intérêts exprimés selon le sexe et l'âge des enquêtés (pourcentage)

Tableau 1.1

| Sexe Age | Femmes | Hommes | Total | Services publics | Exercice de Droit de Citoyen | Contribution financière |
|-------------|--------|--------|-----------|---------------------|--|----------------------------|
| 15-19 | 2 | 2 | 19 | 100 | 53 | 26 |
| 20-24 | 2 | 3 | | | | |
| 25-29 | 3 | 7 | | | | |
| 30-34 | 5 | 3 | 17 | 31 | 53 | 69 |
| 35-39 | 4 | 5 | | | | |
| 40-49 | 2 | 7 | 9 | 82 | 100 | 100 |
| 50 et 59 | 2 | 5 | 7 | 71 | 82 | 62 |
| 60 et plus | 5 | 5 | 10 | 25 | 25 | 50 |

Source : Enquêtes de terrain 2015

Ces résultats ont révélé que 62 personnes ont été soumises aux enquêtes dont 26 individus de sexe féminin et 36 de sexe masculin.

L'âge des enquêtés varie de 15 à 65 ans. La tranche d'âge la plus importante numériquement est celle de 15 à 29 ans qui utilisent le plus les services publics à raison de 100 % ; suivie des tranches d'âge de 30 à 39 ans, qui contribuent au mieux au financement des projets de l'ordre de 69%; Les tranches d'âge les moins représentées sont celles de 40-49 ans et qui utilisent moins le service public mais qui ne laissent pas toutefois de côté leur droit de citoyen et de contribuable.

1.2. Les intérêts exprimés selon le niveau d'instruction des enquêtés (pourcentage)

Tableau 1.2

| Sexe | | | | | | | |
|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| Niveau | Femmes | Hommes | Total | Pourcentage | Services publics | Exercice de Droit de Citoyen | Contribution financière |
| Analphabètes | 18 | 17 | 35 | 56,48 | 67 | 26 | 11 |
| Primaire | 3 | 4 | 7 | 11,29 | 41 | 26 | 15 |
| Collège | 2 | 2 | 4 | 6,45 | 72 | 82 | 56 |
| Lycée | 1 | 1 | 2 | 3,22 | 73 | 75 | 66 |
| Professionnel | 0 | 5 | 5 | 8,06 | 96 | 69 | 91 |
| Supérieur | 0 | 3 | 3 | 4,83 | 100 | 100 | 100 |
| Autres | 2 | 4 | 6 | 9,67 | 21 | 39 | 44 |
| Total | 26 | 36 | 62 | 100 | | | |

Source : Enquête de terrain, 2015

Les données du tableau 1.2 ont révélé que la grande majorité des individus enquêtés sont analphabètes, ils représentent 56,48% des répondants et ce sont ceux qui exercent le moins leur droit de citoyen et qui contribuent au moins aux dépenses publiques. Les niveaux d'instruction les moins représentés sont le collège et le supérieur représentant respectivement 6,45 et 4,83% mais qui contribuent au plus aux affaires locales. Le niveau le plus faible est celui du lycée, il représente 3,22% de la population totale soumise à notre étude.

1.3. Les intérêts selon la profession des enquêtés (pourcentage)

Tableau 1.3

| Sexe Profession | Femmes | Hommes | Total | Pourcentage | Services publics | Exercice de Droit de Citoyen | Contribution financière |
|----------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| Administration | 0 | 2 | 2 | 3,22 | 100 | 100 | 100 |
| Agriculture | 16 | 16 | 32 | 51,67 | 65 | 34 | 46 |
| Artisanat | 0 | 1 | 1 | 1,61 | 100 | 100 | 100 |
| Pêche | 0 | 1 | 1 | 1,61 | 100 | 0 | 0 |
| Coiffure | 1 | 0 | 1 | 1,61 | 100 | 0 | 100 |
| Commerce | 4 | 1 | 5 | 8,06 | 76 | 76 | 42 |
| Couture | 0 | 1 | 1 | 1,61 | 100 | 100 | 100 |
| Elève | 0 | 2 | 2 | 3,22 | 0 | 0 | 0 |
| Enseignement | 0 | 4 | 4 | 6,45 | 100 | 100 | 100 |
| Forge | 0 | 1 | 1 | 1,61 | 100 | 0 | 0 |
| Ingénierie agro. | 0 | 1 | 1 | 1,61 | 100 | 100 | 100 |
| Mécanique | 0 | 2 | 2 | 3,22 | 100 | 0 | 50 |
| Ménage | 5 | 0 | 5 | 8,06 | 0 | 0 | 0 |
| Menuiserie | 0 | 1 | 1 | 1,61 | 100 | 100 | 100 |
| Santé | 0 | 2 | 2 | 3,22 | 100 | 100 | 100 |
| Transport | 0 | 1 | 1 | 1,61 | 100 | 0 | 0 |
| Total | 26 | 36 | 62 | 100 | | | |

Source : Enquête de terrain, 2015

Les données du tableau 1.4 portent sur la profession ou l'activité principale des enquêtés. Ces données ont révélé que la majeure partie des enquêtés pratique comme activité principale l'agriculture, 51,67% des enquêtés. Suivie des ménagères et des commerçants qui représentent 8,06% pour chaque catégorie ; ensuite viennent les enseignants avec 6,45%. Cette proportion est suivie de celles des assistants d'administration, des agents de santé, des mécaniciens et des élèves qui représentent chacune 3,22%. Les plus faibles proportions sont celles des artisans, chasseurs, coiffeuses, couturiers, forgerons, menuisiers, transporteurs et ingénieurs, elles représentent chacune 1,61% des enquêtés.

Par ailleurs la presque totalité des personnes enquêtés ayant une activité principale autre que l'agriculture, et les agriculteurs eux-mêmes, déclarent pratiquer non seulement l'agriculture mais aussi l'élevage. En matière de participation locale, on note leur non assiduité pouvant être expliqué par l'insuffisance des temps disponibles par rapport à la période culturelle et les tabous ou « fady »

1.4. Origine familiale des enquêtés

Tableau 1.4

Répartition des enquêtés suivant l'origine familiale

| Sexe Origine | Femmes | Hommes | Total | Pourcentage |
|-------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------------|
| Autochtone | 15 | 15 | 30 | 48,40 |
| Pôle de décision | 1 | 5 | 6 | 9,67 |
| Chef traditionnel | 4 | 8 | 12 | 19,35 |
| Immigrant | 6 | 8 | 14 | 22,58 |
| Total | 26 | 36 | 62 | 100 |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

Les données du tableau 1.4 ont révélé que la majeure partie de la population à l'étude est autochtone, elle représente 48,40% des enquêtés. Cette proportion d'enquêtés provient de familles n'ayant aucun pouvoir de décisions politiques et socio-culturelles. 19,35% déclarent être autochtones et descendants de familles de chefs religieux ; 9,67% affirment être autochtones et proviennent de familles de pôle de décision. Enfin, 22,58 sont des immigrants.

Section 2. Le niveau de participation de la population au développement de la Commune Urbaine d'Antsirabe : de la décision au suivi évaluation.

Pour comprendre les comportements de la population de la commune Urbaine d'Antsirabe, il est nécessaire d'analyser la participation, les raisons de participations et les raisons de non-participations de la population aux prises de décisions afin d'identifier les catégories sociales qui participent aux prises de décisions.

2.1. Participation aux prises de décisions

Tableau 2.1

Répartition des enquêtés suivant la participation à la prise de décisions

| Participation \ Sexe | Sexe | | Total | Pourcentage |
|-----------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------------|
| | Femmes | Hommes | | |
| Oui | 6 | 24 | 30 | 48,38 |
| Non | 20 | 12 | 32 | 51,62 |
| Total | 26 | 36 | 62 | 100% |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

Il ressort des données du tableau 2.1 que 51,62% des enquêtés ne participent pas à la prise de décision concernant les actions de développement de leur localité ; ils représentent la plus forte proportion des répondants. Soulignons que dans cette proportion, les femmes représentent 32,25% de l'ensemble des enquêtés. 48,38% des répondants déclarent participer à la prise de décision. Cette proportion est en majorité représentée par les hommes, 38,70% de la population à l'étude contre 9,67% seulement des femmes.

2.2. Les raisons de la participation aux prises de décisions

Tableau 2.2

Répartition des enquêtés suivant les raisons de la participation à la prise de décision

| Sexe Raisons | Femmes | Hommes | Total | Pourcentage |
|---------------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------------|
| Chefferie /Sagesse | 2 | 12 | 14 | 46,66 |
| Jeunesse | 1 | 4 | 5 | 16,16 |
| Genre | 0 | 3 | 3 | 10 |
| Volontariat | 3 | 0 | 3 | 10 |
| Etude | 0 | 2 | 2 | 6,66 |
| Origine et solidarité familiale | 0 | 2 | 2 | 6,66 |
| Le métier | 0 | 1 | 1 | 3,33 |
| Total | 6 | 24 | 30 | 100 |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

Le tableau 2.2 illustre les révélations du tableau précédent. Il ressort des données que les raisons de participation des personnes qui affirment assister aux grandes décisions concernant leur communauté, relève en majeure partie de la position dirigeante et de la place sociale qu'elles occupent dans la société, elles représentent 46,66% des répondants. Cette proportion est suivie de celle de la jeunesse, 16,16% ; ensuite viennent celles liées au genre, 10% des enquêtés (tous des hommes) et au volontariat, 10% concernant seulement les femmes. Les plus faibles proportions de participation reviennent au niveau d'instruction, à l'origine et au métier, elles représentent respectivement 6,66% pour chacune des deux premières et 3,33% pour la dernière.

2.3. Les raisons de la non-participation aux prises de décisions

Tableau 2.3

Répartition des enquêtés suivant les raisons de la non-participation aux prises de décisions

| Sexe Raisons | Femmes | Hommes | Total | Pourcentage |
|-------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------------|
| Genre | 14 | 0 | 14 | 43,76 |
| Origine | 3 | 5 | 8 | 25 |
| Sagesse | 1 | 1 | 2 | 6,25 |
| Jeunesse | 1 | 3 | 4 | 12,5 |
| Sans raison | 0 | 2 | 2 | 6,25 |
| Etude | 1 | 0 | 1 | 3,12 |
| Chefferie | 0 | 1 | 1 | 3,12 |
| Total | 20 | 12 | 32 | 100% |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

Il ressort des données du tableau 2.3 que 76,92% de l'ensemble des femmes enquêtées affirment qu'elles ne participent pas à la prise de décision dont 70% pour la raison du genre et 30% pour des raisons diverses telles l'origine familiale, la sagesse et l'analphabétisme. Tandis que sur l'ensemble des hommes qui ne participent pas aux prises de décision, 33,33% des répondants, la majeure partie 41,66% (des hommes) évoquent l'origine sociale comme cause de la non-participation aux prises de décision ; 25% l'attribuent à leur jeunesse ; si 16,66% déclarent être trop âgés pour pouvoir participer au développement de leur localité, une autre proportion de 16,66% (des hommes) n'ont évoqué aucune raison et aucun homme n'a fait cas du genre comme cause d'exclusion.

2.4. Les catégories sociales qui participent aux prises de décisions

Tableau 2.4

Répartition des enquêtés suivant les catégories sociales qui participent aux prises de décisions

| Sexe Catégories | Femmes | Hommes | Nombre de fois cité | Pourcentage |
|----------------------------------|---------------|---------------|----------------------------|--------------------|
| Les Ray aman-dreny | 17 | 25 | 42 | 42,85 |
| Les jeunes | 10 | 18 | 28 | 28,57 |
| Elus locaux et Administrateurs | 3 | 15 | 18 | 18,36 |
| Les femmes | 3 | 6 | 9 | 9,18 |
| Intellectuels | 1 | 0 | 1 | 1,04 |
| Total | 34 | 64 | 98 | 100 |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

NB : *A ce niveau le calcul du pourcentage est basé sur la fréquence de la répétition des catégories citées dans les réponses des enquêtés, qui est 98 au total.*

Les données du tableau 2.4 ont révélé que la catégorie des Ray aman-dreny, c'est-à-dire les personnes âgées, représente la plus forte proportion, 42,85 des réponses recueillies ; ils sont les détenteurs privilégiés du pôle de décision; suivie de la catégorie des jeunes, 28,57% ; ensuite les élus locaux et les agents du pouvoir administratif déconcentré, 18,36%. Enfin, les catégories les moins citées sont celles des femmes et des lettrés, elles représentent respectivement 9,18 et 1,04 % de l'ensemble des réponses obtenues des enquêtés.

2.5. Influence des prises de décisions sur le développement

Tableau 2.5

Répartition des enquêtés suivant l'influence des prises de décisions pour le développement

| Sexe Influence | Femmes | Hommes | Total | Pourcentage |
|---------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------------|
| Positive | 12 | 12 | 24 | 38,74 |
| Prise de bonne décision | 3 | 7 | 10 | 16,12 |
| Négative | 4 | 4 | 8 | 12,90 |
| Succès et rapidité | 1 | 7 | 8 | 12,90 |
| Très positive | 3 | 2 | 5 | 8,06 |
| Pas d'influence | 2 | 2 | 4 | 6,45 |
| Unité de population | 1 | 1 | 2 | 3,22 |
| Pas d'idée | 0 | 1 | 1 | 1,61 |
| Total | 26 | 36 | 62 | 100 |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

Il ressort des données du tableau 2.5 que la majeure partie des enquêtés déclare que l'influence des prises de décisions est positive, 38,74% des répondants. Suivis de ceux qui affirment qu'elles permettent de prendre des bonnes initiatives pour le développement de la localité, 16,12%. 12,90% ont évoqué le succès et la rapidité dans l'exécution des projets ; 8,06% qualifient l'influence des décisions de très positives ; 3,22% déclarent qu'elle assure l'unité de la population. Tandis que pour 12,90% des répondants, les décisions ont une influence négative sur le développement ; pour 6,45%, elles n'ont aucune influence et enfin, 1,61% affirme n'avoir pas d'idée.

Tableau 2.6

Participation à la réalisation des infrastructures

| Nature de projet | Initiateurs | Bénéficiaire | Acteurs de suivi-évaluation | Intitulé du projet | Infrastructures réalisés | Taux de participation |
|-----------------------|----------------|--------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|---|-----------------------|
| Projets sociaux | DRPAS et CUAbé | Enfants moins de 18 ans | DRPAS et CUAbé, Ass. ZAZA MENDRIKA | Lutte contre les violences infantiles | -Mise en place d'un centre d'écoute (financement 80 % UNICEF et 20% Apport Bénéficiaire) | 45 |
| Projets économiques | CUAbé | Population d'Ivory | CUAbé ; Population Locale | Construction d'école primaire | Mise en place de 3 bâtiments (fonds propre de la population) | 61 |
| Projets de déblocages | Fokontany | Mandriankenhény, Ambohidravaka | Fokontany ; Population Locale | Iray volan'ny lalana | Réhabilitation de piste rurale (Bénévolats) | 75 |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

Sur les trois catégories de projets enquêtées, l'on note l'intérêt porté par les 62 personnes enquêtées à un niveau de participation de avoisinant les 50 %. Toutefois il est à signaler que pour le projet de construction d'école primaire, une large contribution est effectuée par un seul opérateur économique.

Tableau 2.7

Participation à des travaux de suivi-évaluation

| Nature de projet | Initiateurs | Bénéficiaire | Acteurs de suivi-évaluation | Intitulé du projet | Infrastructures réalisées | Taux de participation |
|-----------------------|----------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|---|-----------------------|
| Projets sociaux | DRPAS et CUAbé | Enfants moins de 18 ans | DRPAS et CUAbé, Ass. ZAZA MENDRIKA | Lutte contre les violences infantiles | Mise en place d'un centre d'écoute (financement 80 % UNICEF et 20% Apport Bénéficiaire) | 0 |
| Projets économiques | CUAbé | Population d'Ivory | CUAbé ; Population Locale | Construction d'école primaire | Mise en place de 3 bâtiments (fonds propre de la population) | 0 |
| Projets de déblocages | Fokontany | Mandriankeniheny, Ambohidravaka | Fokontany ; Population Locale | Iray volan'ny lalana | Réhabilitation de piste rurale (Bénévolats) | 0 |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

Les résultats de l'enquête montrent une déconnexion plus ou moins totale de la population enquêtée par rapport à leurs droits de regard aux affaires locales. Elles affirment n'avoir jamais initié une demande auprès des autorités administratives à l'utilisation des fonds alloués à la construction des infrastructures et à leur gestion post-investissement.

Section 3. Les aspects organisations socio-économiques de la Commune Urbaine d’Antsirabe pour une approche participative du développement local.

- **Cadre de participation de la population dans la confection, réalisation et suivi-évaluation des Politiques de développement**

Tableau 3.1

| Nature de la politique | Périodicité | Initiateur | Envergure | Acteurs touchés | Processus consultatif | | |
|---|-------------|------------|-----------|--------------------------------|-----------------------|---------------|------------------|
| | | | | | Elaboration | Mise en œuvre | Suivi-évaluation |
| Politique Nationale de Développement | | Etat | Nationale | CTD, STD, association, ONG,PTF | Oui | Non | Non |
| Politique Régionale de Développement | | Région | Régionale | CTD, STD, PTF | Non | non | Non |
| Politique Communale de Développement | | Commune | Communale | CTD, STD, FKT, Association | Oui | non | Non |

Source : Enquêtes de terrain, 2015

Les résultats sont issus des simple entretiens avec les responsables concernés et montre la prédominance de l’approche « top-down » dans la confection, la réalisation et le suivi évaluation des politiques de développement.

Les améliorations à entreprendre pour garantir un développement à long terme devront porter sur les réformes d'administration basée sur la capacité de créer une base imposable.

Tout en présentant le risque de contribuer au découragement des citoyens et de rendre l'action publique peu lisible, cette situation est favorable au foisonnement des initiatives.

C'est pourquoi une relance vigoureuse et concertée du développement local est prononcée

TROISIEME PARTIE :

PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

PARTICIPATIF A MADAGASCAR

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF A MADAGASCAR

La dernière partie comprend deux chapitres. Le premier chapitre porte sur l'analyse des résultats obtenus de la commune urbaine d'Antsirabe et le second chapitre a trait à l'analyse des perspectives du développement local participatif à Madagascar.

CHAPITRE 5 : ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS DE LA COMMUNE URBAINE D'ANTSIRABE

Ce chapitre est consacré à l'analyse des résultats obtenus de la commune urbaine d'Antsirabe. Nous présentons successivement les points suivants : de l'analyse du profil sociologique de l'engagement de la population à la participation au développement local, de l'analyse du niveau de participation de la population à la mise en œuvre des actions de développement local, de l'analyse du cadre organisationnel de participation de la population au développement local de la Commune Urbaine d'Antsirabe.

Section 1. De l'analyse du profil sociologique de l'engagement de la population à la participation au développement local

L'un des atouts de développement de la Commune Urbaine d'Antsirabe est sa population. Les résultats de notre recherche nous ont révélé que la majorité de celle-ci est constituée de femmes et de jeunes dont la tranche d'âge la plus importante, numériquement, parmi les enquêtés est celle de 25 à 29 ans, qui représente 16,18%, suivie de celle de 35 à 39 ans et de 30 à 34 ans qui représentent respectivement 14,51% et 12,90%. Ensuite vient la tranche de 65 et plus, 11,29% des répondants (soulignons que l'importance numérique de cette catégorie est due au fait que les enquêtes ont eu lieu en saison des travaux champêtres, période à laquelle les vieux sont les plus disponibles). Les tranches d'âge de 15 à 24 ans représentent 14,51% ; celles de 40 à 64 ans représentent 30,61% des enquêtés. Ce qui démontre la richesse démographique et l'importance de la main d'œuvre de la zone d'étude. Selon les économistes l'abondance des bras valides dans une société constitue un capital humain important pour leur développement socio-économique. C'est ce qui constitue l'espoir de développement des pays en voie de développement.

Du point de vue du niveau d'instruction, la population d'Antsirabe est majoritairement analphabète surtout dans les banlieues dont 56,48% enquêtés font partie de cette catégorie

et 11,29% n'ont pas franchi le niveau primaire ; ceux qui ont fait d'autres études que l'enseignement général ne constituent qu'une proportion de 9,67%. Les femmes sont moins instruites que les hommes, soit seulement 30,76% parmi elles savent à peine lire et écrire contre 52,77% chez les hommes. Ceci s'explique d'une part par le conservatisme de la population qui privilégie la scolarisation des garçons par rapport aux filles et d'autre part, par l'insuffisance d'infrastructures éducatives dans les communautés comme dans le fokontany Ampatana Mandriankeniheny ; à cela s'ajoute l'enclavement de plusieurs localités difficile d'accès comme Antsanga qui est situé à 28 Km et Amampanataovana à 30 Km du centre d'Antsirabe.

Cependant, une prise de conscience sur la participation aux affaires locales dans la communauté a commencé à produire des effets positifs par la constitution de plusieurs fronts des instruits, des notables et des natifs pour les manifestations de ce changement d'idée sociologique de solidarité au développement.

Cette prise de responsabilité familiale et les perceptions qui y sont associées peuvent faciliter l'émergence de l'esprit d'appartenance à une communauté qui manifeste des manques à gagner, et de ce fait se sentir responsable pour la recherche de solutions aux problèmes de la dite communauté.

Cette communauté est majoritairement autochtone, si 77,42% de l'ensemble des enquêtés se déclarent autochtones d'Antsirabe et 19,35% se réclament descendants des familles de chefs traditionnels d'autres régions, nous comprenons le degré d'attachement qu'ils ont par rapport à la localité, la terre de leur ancêtre et l'importance que la famille a dans la communauté. Les 22,58% des étrangers sont là pour des raisons de travail et ou d'exploitation de la mine se trouvant dans les communes environnantes.

Ainsi, le fait d'être majoritairement originaire de la localité facilite l'engagement de la population pour le développement de la terre des ancêtres ou « tanindrazana » dans un contexte de solidarité et de chefferie familiale.

Section 2. De l'analyse du niveau de participation de la population à la mise en œuvre des actions de développement local.

Les résultats de notre étude nous ont révélé que la population d'Antsirabe participe à la mobilisation des ressources pour la réalisation des infrastructures d'intérêts publics entrant dans le cadre du développement de la localité. La fourniture par la population locale, des matériaux de construction qui ne nécessitent pas de l'argent en milieu rural (les agrégats, le sable, les pierres, le bois), la nourriture des travailleurs et la main d'œuvre ou le « Tolo-tanana », pour la réalisation des différentes infrastructures, est évaluée à 15% par la Banque Mondiale en 2011. Ce cas de figure se présente pendant la saison pluvieuse par l'existence des « iray volan'ny lalana » destiné à l'entraide sociale pour la réhabilitation des pistes détruites par les crues d'eau.

Il ressort de l'analyse des résultats que l'impact du suivi et évaluation des actions de développement est positif car la majorité de la population est soit tolérante, soit satisfaite de la gestion des affaires publiques par la gérontocratie traditionnelle et les élus locaux. Dans ce climat d'entente et de compromis, peut germer un développement durable. La commune souligne que, l'encadrement des projets de développement local par un agent de développement local (ADL) a permis la réalisation des diagnostics participatifs communautaires qui ont permis la réalisation de multiples infrastructures sociales de base par les communautés rurales.

Sur le plan de l'Agriculture, les principales productions sont des céréales comme le riz; le maïs mais les produits maraîchers : la tomate, l'aubergine, le concombre, l'oignon et une large production de pomme de terre, de carottes... de fruits comme la pêche, la pomme, le raisin, l'avocat... etc. Ces produits agricoles sont destinés soit à la consommation directe des producteurs eux-mêmes soit à la population locale à travers les marchés locaux et soit à la production industrielle de la Commune. L'abondance de ces produits favorise une diminution substantielle des prix des denrées alimentaires à la satisfaction des habitants et contribue également à redynamiser l'agriculture à travers des prêts en nature des sacs de riz effectués pour les paysans en période de soudure, qu'ils ne rembourseront qu'à la récolte suivante. Cette procédure entraîne la diminution de la pauvreté.

Nous comprenons à ce niveau l'idée d'anticipation et de prévision qui animent les villageois, ce qui est tout particulièrement bénéfique pour un développement durable à long terme pour la Commune Urbaine d'Antsirabe en particulier et pour le monde rural de cette commune en général.

Cependant, soulignons que l'éducation, la santé, l'hydraulique, les pistes et l'agriculture sont des secteurs prioritaires pour cette commune. Malgré les efforts consentis par les Malgaches et les partenaires au développement en matière d'amélioration des taux de scolarisation, de couverture sanitaire, d'accès à l'eau potable, le désenclavement des localités, l'augmentation du rendement agricole, les besoins en matière d'infrastructures de base restent encore un problème majeur.

Section 3. De l'analyse du cadre organisationnel de participation de la population au développement local de la Commune Urbaine d'Antsirabe.

Au-delà de toutes les théories relatives à la participation des populations au processus de développement, on peut dire qu'il y a une participation réelle de la population dans le développement local de la Commune Urbaine d'Antsirabe. Cela se saisit (comme le souligne bien les résultats de notre enquête) à travers les différentes réalisations faites dans cette Commune depuis la mise en œuvre de la politique de décentralisation, bien que le processus soit plus ou moins lent. En termes d'infrastructure un certain nombre d'écoles primaires ont été réalisées. Nous estimons que ce résultat est d'une signification assez importante si on se réfère à cette affirmation qui dit que : « Ouvrir une école, c'est fermer au tant de prisons. »

En se référant à l'une des caractéristiques des communautés que ce soit urbaine ou rurales malgache, nous pouvons dire que l'analphabétisme qui a fatigué les vieilles générations risque d'en faire autant aux générations futures si des meilleures dispositions ne sont pas envisagées c'est à dire la formation.

Contrairement à cette vision où l'analphabétisme apparaît comme un danger, nous pouvons dire que la Commune Urbaine d'Antsirabe est entrain de poser les bases exactes de lutte contre ce fléau et en ce sens, elle est entrain également d'assurer à sa jeunesse un lendemain meilleur à travers leur formation. Cela est une nécessité dans la mesure où tout développement repose en général sur trois principales ressources : humaine, financière et matérielle. Les ressources humaines apparaissent dans cette trilogie comme des éléments incontournables et nous pouvons aussi affirmer que toute ressource humaine bien mise en valeur est capable d'entreprendre le développement.

Au sein de cette même Commune, l'approche consultative dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique de développement. Toutefois, selon les résultats

de nos enquêtes, cette volonté politique est pénalisée par une timide mise en œuvre et l'inertie des chefs fokontany de part son statut hybride (relevant de la préfecture, du district et de la Commune).

Relevant l'analyse à l'image de l'organigramme de la Commune, l'absence des commissions spécifiques se penchant aux idées spécifiques d'évolution des besoins de la population est constatée. Cela reflète un handicap au système de gouvernance et à la qualité de la politique de développement.

D'autres facteurs socioculturels d'exclusion sont de l'ordre de la survivance de certaines pratiques liées à la croyance traditionnelle locale et de la pratique de la politique d'accession au pouvoir.

Le déplacement des querelles politiques sur le terrain social provoque aussi des dissensions et favorise l'exclusion de certains groupes ethniques et sociaux serait dû au manque de la maturité politique de la population, qui est quelque fois instrumentalisée par les hommes politiques qui consciemment ou inconsciemment véhiculent leur message dans un langage quelque fois tendancieux réveillant des vieilles querelles sociales.

CHAPITRE 6 : PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF A MADAGASCAR

Nous traiterons essentiellement dans ce deuxième chapitre l'aspect « besoins sociologique de participation au développement », l'aspect participation réelle de la population au développement, et la prédominance du modèle « top-down » comme principal facteur d'exclusion de la participation.

Section 1 : L'aspect « besoins sociologique de participation au développement »

Un des éléments constitutifs de la bonne gouvernance est la redevabilité sociale. C'est un élément sociologique de gouvernance auquel la société exige de la part des gouvernants un compte rendu de leurs activités liées à la mise en œuvre de leur délégation de pouvoir.

Pour le cas de la zone d'étude, les besoins de participation se manifestant au niveau de la solidarité communautaire par la communalisation des intérêts à travers la survivance des associations et ONG œuvrant dans le développement local. Une association est définie comme une mutualisation sociale des intérêts afin de pallier à l'émiettement de leurs pouvoirs d'expression à l'échelle communautaire. A Antsirabe, il existe 38 associations et Organismes Non Gouvernementales œuvrant pour le développement des 60 fokontany constituant la Commune Urbaine pour une population estimée à 198 000 habitants en 2013. Un des faits marquant au niveau de leurs activités d'interpellation est la revendication des comptes rendu sociaux des gouvernants locaux.

Ainsi, la solution envisagée se concentre sur l'amélioration de la prise en compte de la redevabilité sociale dans la gouvernance locale au même titre de l'approche consultative.

Section 2 : L'aspect participation réelle de la population au développement

La participation se résume plus souvent si cela existe à la consultation et rarement à la mise en œuvre. Le suivi et l'évaluation des actions ne sont jamais pris en compte pour estimer la rentabilité des investissements publics engagés.

Un investissement public est rentable si les montants investit arrive à la hauteur des résultats attendus au niveau de la population bénéficiaire tels prévus dans le document de projet.

L'évaluation de telle rentabilité doit être systémique pour pallier à la mauvaise gestion des finances publiques et devrait associer les bénéficiaires.

Toutefois, force est de constater l'inexistence d'un tel mécanisme. D'où l'on assiste au relèvement sans fin des dettes publiques faute d'une étude sérieuse définie par les bailleurs comme une faible capacité d'absorption de Madagascar.

Afin de pallier à cela, il est recommandé d'institutionnaliser l'étude systématique de rentabilité des investissements publics. Mais cela ne pourrait être effectif sans l'amélioration du suivi et de l'évaluation des investissements faisant intervenir la population locale non seulement pour estimer leur niveau de réalisation mais aussi leurs rentabilités aux bénéficiaires prévisionnels.

Section 3 : La prédominance du modèle « top-down » comme principal facteur d'exclusion de la participation

Comme résultat de l'étude de l'organisation socio-administrative du développement, l'on constate le manque de cadre de participation laissé par la commune et les gouvernants. Au niveau de la formulation des besoins par exemple, l'association des chefs fokontany, des notables et des fokonolona est ignorée.

D'où, il est mise en exergue que l'expression de la volonté de participation est sous exploitée et l'on assiste à la prédominance des politique imposées. Cela produit un effet néfaste à cette volonté qui se substitue à une obligation.

CONCLUSION GENERALE

Le défi de développement est une question préoccupante pour Madagascar. L'enjeu de l'adoption d'une politique de développement réside dans l'effectivité de la correspondance entre besoins recensés à la base et sa mise en œuvre pour répondre à ces sollicitations. Les bilans des actions publiques au niveau local font apparaître les constats suivants :

- le cadre de politique générale et les institutions n'étaient pas ouverts à une prise de décision décentralisée ;
- l'absence de formation spécifique et d'autres formes d'appui au renforcement des capacités institutionnelles des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- la mise en œuvre des approches participatives locales n'a pas abordé la question de participation des organisations de la société civile, des associations et Organisation Non gouvernementale.
- les populations ne sont pas suffisamment en mesure de constater que leur participation leur rapporte des avantages économiques et/ou sociaux permanents ;

La raison de ce bilan négatif en est essentiellement le manque de méthodes et outils de mise en œuvre des approches participatives de développement qui répondent à ces conditions de réussite malgré l'adoption de la Politique Nationale de Développement en 2014. C'est ce que les sociologues appellent « participation-acceptation » ce qui veut dire que le projet est conçu là-haut et on demande de l'exécuter en bas. Il y a alors acceptation mais ce n'est pas une véritable participation.

Dans le souci d'avancer une approche de solution aux multiples problèmes qui dressent des obstacles divers au développement de nos communautés locales, nous avons traité ce thème de mémoire au terme de notre étude universitaire, intitulé "**L'enjeu de la mise place d'un cadre participatif dans le processus du développement local : cas de la Commune Urbaine d'Antsirabe**". Ainsi, nous avons jugé utile de chercher à comprendre la part de la population dans le processus de développement de notre pays à travers la localité de la région de Vakinankaratra en général et celle de la Commune Urbaine d'Antsirabe en particulier. Dans cette étude, nous sommes partis de la question de recherche suivante : *Quelle est le niveau de participation de la population à son développement local ?* L'hypothèse de notre recherche est : **l'adoption de la Politique Nationale de Développement par l'Etat permettrait la mise en place d'une approche stratégique centrée sur la décentralisation du développement et la participation de la population de différents statuts sociaux aux affaires publiques.** .

La théorie du développement local participatif et la théorie de la décentralisation ont servi pour affiner le cadre théorique et l'approche qualitative a servi comme démarche méthodologique pour les études de terrain avec l'utilisation de la technique de l'entretien semi structuré.

Les résultats auxquels notre étude a abouti sont : le profil sociologique des enquêtés ; la participation de la population aux prises de décisions et à la réalisation des infrastructures de développement local ; les organisations socio-économiques et les ressources internes de la Commune urbaine d'Antsirabe et enfin, le suivi-évaluation, gestion des affaires locales et les facteurs d'exclusion.

Ces résultats ont corroboré la participation des populations d'Antsirabe aux actions de développement de leur localité nonobstant qu'elles ne participent pas toutes à tout le processus depuis la conception des projets jusqu'à leur mise en œuvre et le suivi-évaluation. Retenons qu'à ce niveau, la participation de la communauté est souvent tributaire du cadre de participation laissé par les autorités administratives et le statut social des acteurs de la zone d'étude.

Enfin, bien que nous ayons eu à atteindre ces résultats au terme de ce travail, nous ne nous targuons pas avoir épuisé la recherche sur le chapitre du développement participatif à Antsirabe. Nombreux sont des volets qui n'ont pas pu être abordés au cours de cette recherche, faute d'expérience approfondie, de temps et de moyens nécessaires pour mener une étude plus exhaustive. Nous estimons avoir laissé la voie de recherche, fort enviée, libre pour les prochaines recherches scientifiques.

Partant des réalités constatées sur le terrain et des expériences antérieurement sur le développement participatif local, nous formulons les recommandations suivantes :

- Renforcer la capacité des Collectivités territoriales décentralisées dans la mise en œuvre de l'approche participative ;
- Sensibiliser la population très particulièrement les leaders et associations en vue d'une intégration totale de la valeur participation sociale dans les pratiques socioculturelles.
- Sensibiliser à la redevabilité et à la transparence comme critère de gouvernance locale dans la gestion des affaires publiques pour établir la confiance entre les dirigeants et la population à la base.

-Privilégier à la place du modèle « top down » actuel le modèle « down to up » pour permettre la correspondance des besoins aux résultats.

- Instaurer à chaque Projet d'investissement Public l'étude de leur rentabilité au niveau de la population bénéficiaire

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

A. OUVRAGES GENERAUX :

1. APTHROPE Ronald, Rural cooperatives and planned changed in Africa : an analytic overview, Institut de recherches des Nations Unis pour le développement social, Genève, 1972 ;
2. BAJOIT Guy, Les théories sociologiques du développement, Paris : Dalloz, 1996 ;
3. BATES Robert, Issues of policy, Halfkin and Bay, NewYork, 1976 ;
4. BRASSEUL, J, Introduction à l'économie du développement, Paris, 1993.
5. D'AQUINO Patrick et SECK, Sidi Mohammed, Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? Géo carrefour, 2001 ;
6. OLIVIER DE SARDAN, Anthropologie et développement- Essai en socio-anthropologie du développement social, Karthala, Paris, 1995 ;
7. MEISTER Albert, La participation pour le développement, Ed. Ouvrières, Paris, 1984 ;
8. DOUGLAS Mary, Comment pensent les institutions ?, La découverte, Paris, 1999 ;
9. GARDNER Lewis, Anthropology development and post modern challenge, Pluto Press London, 1996 ;
10. VERHELST Thierry, La dynamique sociale dans le développement et la démocratie, Duculot Gemblox, Paris, 1981 ;
11. BAGUENARD, J. La décentralisation, Paris : « Que sais-je ? », Février 2004 ;
12. BAZIN Marc Louis : Miser sur l'homme, Port-au-Prince : MIDH, 10 Aout 1990 ;
13. BŒUF Jean Luc ; MAGNAN, Manuela. Les collectivités territoriales et la décentralisation, Paris : La Documentation française, 2007 ;
14. BOUVIER Michel : Les Finances locales, Paris : L.G.D.J série : collectivités locales, 1995 ;
15. GOSIS Marie Pierre, pouvoirs locaux et décentralisation, Paris : centre tricontinental, le Harmattan, 1997 ;
16. HAURIOU M. Droit de la décentralisation : Principes, institutions, compétences, Paris : Hachette, 2000 ;
17. NACH MBACK, Ch. Démocratisation et décentralisation : Genèse et dynamiques comparées des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne, Paris : Karthala-PDM, 2005

18. OIROL Michel, Les collectivités Territoriales entre 1990-1993, France : PIRED-Société et démocratie, 1999.
19. THOMAS John Clayton, Horizons, Action Publique et participation des citoyens, Paris: Nouveaux, 1995
20. CROZIER M ; FREDERG, E, L'acteur et le système, Paris : Le seuil, 1997
21. CHAPUS René : Droit administratif général, Paris : Mont chrétien, 1992.
22. TROSA Sylvie Moderniser l'Administration : Comment font les autres ? France : les éditions d'organisation
23. VALLEMONT Serge, Gouverner par contrat, France : édition Hachette.

B. AUTRES OUVRAGES :

24. ANGERS Maurice, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, 2^{ème} édition Québec, 1996.
25. LUCHAIRE François, Introduction à la sociologie politique, 1968.
26. GREFFE Xavier, Territoires en France, Economica, 1984

C. REVUES ET RAPPORTS

27. BANQUE MONDIALE, Qu'est-ce que la décentralisation ? Décentralisation Thematic Team, 2011.
28. JAINUR S.P. et POLMAN Wim, Le manuel pour les formateurs sur le développement local participatif, FAO, 2011.
29. Plan Communal de Développement, 2009.
30. COMMISSION EUROPEENNE, Gestion du cycle de projet, Guide récapitulatif des formations, 2001.
31. COMODE (Conseil Malgache des ONG pour le Développement et l'Environnement), GRECS (Groupe de recherche pour la connaissance du Sud), Cornell University et Michel Galy, Mécanismes amortisseurs qui jouent en faveur des ménages vulnérables, USAID, 1999
32. Une étude de la banque mondiale concernant Un Pays- Décentralisation à Madagascar, Banque Mondiale : Editions ESKA
33. WANDJI K.J.F : Eléments de droit de la décentralisation, Douala : Séminaire sur la décentralisation, Hôtel La Falaise, Fév. 2008
34. WHITEFORD P. La garantie de revenu : comment concilier le transfert de compétences et l'équité, Revue internationale des Sciences Sociales, Paris, 2001

D. LEGISLATIONS SPECIFIQUES

- 35.** La constitution malgache 3^{ème} république du 18 septembre 1998 ;
- 36.** La constitution malgache révisée du 27 avril 2007 ;
- 37.** La constitution malgache de la 4^{ème} république du 11 décembre 2010 ;
- 38.** La loi n° 93-005 du 26 janvier 1993 modifié et complété par la loi 94-039 du 03 janvier 1995 portant orientation générale de la décentralisation ;
- 39.** La loi n° 94-007 du 26 avril 1995 relative aux pouvoir, compétences, et ressources des collectivités territoriales décentralisées ;
- 40.** La loi n° 94-008 du 26 avril 1995 fixant les règles à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des collectivités territoriales décentralisées ;
- 41.** La loi n°95-005 du 21 juin 1995 relatives aux budgets des collectivités territoriales décentralisées ;

La loi n°2014-021 du 22 aout 2014 portant sur la collectivité et le représentant de l'Etat

ANNEXES

Annexe 1

Guide d'entretien individuel semi directif

I. Profil Sociologique de l'enquêté :

1.1. Prénom et Nom

1.2. Sexes M.... F.....

1.3. Age

1.4. Situation matrimoniale

- Célibataire ... - Marié - Veuf - Séparé - Divorcé

1.5. Profession (Activité principale).....

1.6. Sources de revenu.....

1.7. Niveau d'instruction

- Analphabète.... - Collège.... - Professionnel...

- Primaire..... -Lycée..... -Supérieur.....

- Autres (A préciser)

1.8. Taille du ménage.....

1.9. Nombre de personnes actives.....

1.10 Nombre de personnes en charge.....

1.11 Type de famille

- Monogame Polygame avec 2 épouses -Polygame avec 3 épouses -

Polygame avec 4 épouses Plus de 4

1.12 Origine familiale

- Famille autochtone Famille de pôle de décision Famille de chef religieux

Autres (A préciser)

II. Participation des populations aux prises de décisions

2.1. Participez-vous aux prises de décision concernant les actions et activités de développement de votre localité ?

2.2. Quelles sont les catégories sociales qui participent aux prises de décisions dans votre communauté ?

2.3. Quelle est l'influence des prises de décisions sur le développement de votre communauté ?

III. Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets d'intérêt communautaire

3.1. Quelles sont les catégories sociales de votre communauté qui participent à l'élaboration des projets d'intérêt communautaire ?

3.2. Quelles sont les catégories sociales de votre communauté qui participent à la mise en œuvre des projets d'intérêt communautaire ?

3.3. Quels sont les différents niveaux de participation des populations à la mise en oeuvre des actions de développement ?

3.4. A quel niveau participez-vous ?

IV. Participation à la mobilisation des ressources internes

4.1. Quelles sont les groupes sociaux qui participent à la mobilisation des ressources dans votre communauté ?

4.2. Quelle est la part de la population dans la mobilisation des ressources internes ?

4.3. Quelles sont les ressources internes produites par la population qui entrent dans le développement de la communauté ?

V. Participation au suivi-évaluation et à la gestion des affaires locales

5.1. Quelles sont les catégories sociales qui participent au suivi-évaluation des projets ?

5.2. Quelle est l'influence du suivi-évaluation sur la réussite des projets?

5.3. Quelles sont les catégories sociales qui participent à la gestion des affaires locales de votre communauté ?

5.4. Quelle est l'influence de la gestion des affaires locales sur le développement de votre terroir ?

VI. L'exclusion

6.1. Quelles sont les catégories sociales exclues de la prise de décision dans votre communauté ?

6.2. Quelles sont les catégories sociales exclues à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets d'intérêt communautaire ?

6.3. Quelles sont les catégories sociales exclues de la gestion des affaires locales ?

6.4. Quels sont les facteurs d'exclusion ?

Economique.

Politique

Socioculturels

Autres (à préciser)

VII. Existence des groupements/Associations

7.1. Existe-t-il dans votre communauté des groupements d'intérêt économique ?

Si oui lesquels ?

7.2. Quelles sont leurs réalisations pour les intérêts de la communauté au cours des cinq dernières années ?

7.3. Existe-t-il dans votre communauté des associations d'intérêt communautaire ?

Si oui lesquels ?

7.4. Quelles sont leurs réalisations pour les intérêts de la communauté au cours des cinq dernières années ?

VIII. Réalisations effectuées dans le cadre du développement locale participatif de la CTD

- Agriculture

- Elevage

- Artisanat

- Infrastructures socioculturelles

- Voies de communication

- Autres

IX. Propositions de solutions

8.1. Quelles propositions de solution faites-vous pour la participation effective de la population à tous les niveaux du processus de développement de votre localité?

Annexe 2

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DEUX DISPOSITOINS
CONSTITUTIONNELLES 1998 ET 2007 SUR LES COLLECTIVITES
TERRITORIALES DECENTRALISEES**

| | CONSTITUTION 1998 (TITRE IV : Art 126- 139) | CONSTITUTION 2007 (TITRE V : Art 134- 151) |
|---|---|---|
| Niveau de décentralisation | Art 126- alinéa 5 Trois niveaux de décentralisation | Art 138- alinéa 1 Deux niveaux de décentralisation |
| Statuts | -Les provinces autonomes (Art.126- alinéa 1-4) Collectivités publiques dotées de la personnalité juridique, de l'autonomie administrative et financière. (dualité de l'organisation administrative) -les régions et les communes : Art. 126- alinéa 5 Collectivités territoriales décentralisées dans les provinces. | Les régions et communes : Art .138 Collectivités territoriales décentralisées dotées des personnalités morales, autonomie administrative et financière. |
| Compétences relatives à chaque structure décentralisée | Les provinces autonomes : Les services publics à caractère provincial comme les allocations d'études et bourses provinciales, - Les services publics d'intérêt provincial. - L'administration des collectivités locales, - Les provinces autonomes disposent d'un pouvoir législatif dont la loi statutaire, - La compétence relevant de l'Etat après concertation dans le cadre de la conférence - Le développement économique, l'amélioration des cadres de vie, Les régions et communes : les provinces autonomes administrent les collectivités locales | Les régions ont une vocation économique et sociale. Elles constituent les pôles stratégiques de développement. Les communes sont des collectivités de base. Elles concourent au développement économique, social et culturel de leur ressort territorial selon le principe de proximité, la promotion et la défense des intérêts des habitants. Les collectivités décentralisées disposent d'un pouvoir réglementaire. Elles s'administrent librement par des assemblées qui règlent par leur délibération, les affaires dévolues à leur compétence par la constitution et la loi. |
| Organisation structurelle de la décentralisation | 1. Les provinces autonomes : -La fonction exécutive, <ul style="list-style-type: none"> • Le Gouverneur est élu par le conseil provincial parmi ou hors de ses membres, pour un mandat de cinq ans. Représentant de l'Etat • Les commissaires sont nommés et destitués par le Gouverneur (au nombre de douze au maximum) -La fonction législative <ul style="list-style-type: none"> • Conseil provincial élus au | 1. Les régions : La fonction exécutive est exercée par un organe dirigé par une personnalité élue selon les conditions et modalités fixées par la loi Représentant de l'Etat La fonction délibérante : <ul style="list-style-type: none"> • Conseil régional dont les membres sont élus au suffrage universel direct et selon les conditions fixées par la loi et règlements. • Les parlementaires sont |

| | | |
|--|---|---|
| | <p>suffrage universel direct conformément à la loi statutaire et à la Constitution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les députés à voix consultative et les sénateurs à voix délibérative sont membre de droit. <p>-Le conseil Economique et Social : un organe consultatif</p> <p><u>La fonction juridictionnelle est</u> exercée par les Cours d'appel et les tribunaux ou autres juridiction de l'ordre judiciaire, administratif ou financier.</p> <p>2. Les régions et les communes : Sont prévus comme des collectivités territoriales décentralisées ayant une fonction délibérante et une fonction, exécutive.</p> | <p>membres de droit</p> <p>2. Les communes</p> <p><u>Les fonctions exécutives :</u> Les maires et leurs collaborateurs</p> <p><u>Les fonctions délibérantes :</u> Les conseillers communaux et municipaux.</p> |
|--|---|---|

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| REMERCIEMENTS | 1 |
| SOMMAIRE | II |
| LISTE DES TABLEAUX..... | III |
| LES LISTES DE SIGLES ET ABREVIATIONS | IV |
| INTRODUCTION GENERALE..... | 01 |
| | |
| PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE..... | 03 |
| CHAPITRE 1: CONTEXTE, OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUES DE L'ETUDE..... | 03 |
| Section 1. Contexte et problématiques de l'étude..... | 03 |
| Section 2. Objectifs et hypothèse de l'étude | 04 |
| 2.1. Objectif général | 04 |
| 2.2. Objectifs spécifiques..... | 04 |
| 2.3. Hypothèse | 05 |
| CHAPITRE 2: CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE | 06 |
| Section 1. Cadre conceptuel..... | 06 |
| 1.1. Notion de participation | 06 |
| 1.2. Notion de développement..... | 07 |
| 1.3. Notion de développement local | 09 |
| Section 2. Cadre théorique | 11 |
| 2.1. Théorie de développement local participatif | 11 |
| 2.2. Théorie de la décentralisation..... | 15 |
| | |
| DEUXIEME PARTIE: LE DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTSIRABE..... | 19 |
| CHAPITRE 3: DELIMITATION DE LA ZONE D'ETUDE ET CHOIX METHODOLOGIQUE..... | 19 |
| Section 1 : Présentation du cadre d'étude : la commune urbaine d'Antsirabe | 19 |
| Section 2 : La méthodologie appliquée, la méthode d'analyse et de traitement de données..... | 22 |
| 2.1 Identification des groupes stratégiques et échantillonnage | 23 |
| 2.2 Techniques de collecte de données..... | 25 |
| . L'analyse documentaire | 26 |

| | |
|---|-----------|
| . L'entretien semi directif..... | 26 |
| 2.3 La méthode d'analyse et de traitement de données..... | 28 |
| CHAPITRE 4 : LE CADRE DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA POPULATION | 30 |
| Section 1. Les intérêts de la population à la participation au développement local de la commune urbaine d'Antsirabe | 30 |
| 1.1. Les intérêts de la population aux affaires locales selon le profil sociologique | 30 |
| 1.2. Les intérêts exprimés selon le niveau d'instruction des enquêtés (pourcentage)... | 31 |
| 1.3. Les intérêts selon la profession des enquêtés (pourcentage)..... | 32 |
| 1.4. Origine familiale des enquêtés | 33 |
| Section 2. Le niveau de participation de la population au développement de la commune urbaine d'Antsirabe : de la décision au suivi évaluation..... | 34 |
| 2.1. Participation aux prises de décisions | 34 |
| 2.2. Les raisons de la participation aux prises de décisions..... | 35 |
| 2.3. Les raisons de la non-participation aux prises de décisions... .. | 35 |
| 2.4. Les catégories sociales qui participent aux prise décisions | 37 |
| 2.5. Influence des prises de décisions sur le développement..... | 38 |
| Section 3. Les aspects organisations socio-économiques de la commune urbaine d'Antsirabe pour une approche participative du développement locale | 41 |
| TROISIEME PARTIE: PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF A MADAGASCAR..... | 43 |
| CHAPITRE 5 : ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS DE LA COMMUNE URBAINE D'ANTSIRABE..... | 43 |
| Section 1. De l'analyse du profil sociologique de l'engagement de la population à la participation au développement local..... | 43 |
| Section 2. De l'analyse du niveau de participation de la population à la mise en œuvre des actions de développement local..... | 45 |
| Section 3. De l'analyse de la du cadre organisationnel de participation de la population au développement local de la commune urbaine d'Antsirabe..... | 46 |

| | |
|---|-----------|
| CHAPITRE 6 : PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF A MADAGASCAR..... | 48 |
| Section 1 : L'aspect besoins sociologique de participation au développement..... | 48 |
| Section 2 : L'aspect participation réelle de la population au développement..... | 48 |
| Section 3 : La prédominance du modèle « top-down » comme principal facteur d'exclusion de la participation | 49 |
| CONCLUSION GENERALE | 50 |
| Bibliographie..... | 53 |
| Annexes | 56 |

Tsirifenitra Andrisoa ANDRIANANDRAINY

II E 31 H bis VA AMBOHIDAHY TANA 101

30 ANS

MARIE

Tél 033 24 237 74 / 034 80 723 03



ETUDES ET FORMATIONS

| | |
|-----------|--|
| 2011 | Ecole de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra |
| 2009-2010 | Fin d'étude théorique pour l'obtention du diplôme de licence en travail social et développement au sein de l'Université d'Antananarivo, |
| 2007-2008 | Diplôme de fin d'étude de premier cycle en travail social et développement (Université d'Antananarivo) |
| 2005-2006 | Etude de la langue anglaise et française au Centre National d'Enseignement de la langue anglaise et à l'Alliance Française Initiation à l'étude de droit : C.N.TE.MAD Formation en mécanique automobile au sein de F.P.T.I |
| 2005 | BACC |

STAGES ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

| | |
|------------|---|
| 2013-2016 | Agent de police judiciaire au sein de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'Ambohimanga/Rova |
| 2012- 2013 | Agent de police judiciaire au sein de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'Ambohimangakely |
| 2009-2011 | Consultant social junior au sein de l'A.GE.VA.RE.N (Association de Gestion et de Valorisation des Ressources Naturelles) |

STAGE DE PRATIQUE PROFESSIONNEL

2007-2008 :

- assuré la mise en œuvre de « la stratégie avancée de la MINSAN au sein de la **Ministère de la santé : CSB II Tsaralalana**». Sensibiliser les bénéficiaires du C.S.B II Tsaralalana sur le « planning familiale ;

- Elaboration des plans Fokontany de développement en vue d'améliorer le niveau de vie de la population dans la **Commune Rurale d'Ampaneva** ;

STAGE DE DECOUVERTE ET D'IMPREGNATION :

2006-2007 :

- Responsable de suivi et évaluation des prêts et du taux de réticence de la formation professionnelle au **C.E.FOR : Crédit Epargne et Formation** ;
- responsable de distribution des dons, étudier les cas de chaque bénéficiaire susceptible d'avoir des apports, prise en charge de l'enseignement des enfants mono parent ou orphelins **au Centre Social des Sœurs d'Aorte Sainte Famille Analamahitsy** ;
- faire l'état de lieu de la **Commune Rurale d'Ambohitjoky** en se basant sur le dépouillement de la population.

CONNAISSANCE LINGUISTIQUES

- ✓ **Malagasy : Langue maternelle**
- ✓ **Français : Lu, écrit et parlé**
- ✓ **Anglais : Lu, écrit et parlé**

CONNAISSANCES INFORMATIQUES

Applications bureautiques: Microsoft Office (Excel-Word-Power Point-Outlook), MS Project

Internet: Internet Explorer, Mozilla Firefox, Google Chrome

ACTIVITES EXTRA-PROFESSIONNELLES:

- ✓ Football
- ✓ Basket-ball
- ✓ Maintenanancier automobile certifié

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.